



BANQUE **C**ENTRALE DE **M**ADAGASCAR

**DIRECTION DES ETUDES ET DES RELATIONS
INTERNATIONALES**

**ETUDE SUR LES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES
A MADAGASCAR**

ette étude sur les Organisations Non Gouvernementales à Madagascar a été faite par l'équipe de l'INSTAT :

M. RAKOTOMANANA Eric Jean Michel, Directeur des Statistiques Economiques

M. RAJAobelina Jimmy, Ingénieur Statisticien

M. RANDRIANATOANDRO Tahiana, Economiste, Ingénieur Statisticien

M. RAKOTOMANANA Marius, Ingénieur des Mines

M. RAKOTONANAHARY Onjaniaina, Economiste

Et des Agents de collecte

Avec la collaboration étroite de l'équipe de la Direction chargée des Etudes et des Relations Internationales de la Banque Centrale.

Sommaire

Sommaire

Sommaire	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Résumé	6
1. Généralités sur les interventions des ONG.....	9
1.2. Répartition géographique des ONG et leurs activités	9
1.3. Les activités des ONG/Associations à Madagascar	15
1.4. Organisation et structure de l'emploi au sein des ONG	17
1.5. Opinion des Dirigeants des ONG sur les différents types de partenariat	22
2. Les sources de financement des ONG/Associations.....	24
2.1. Structure et évolution du financement des ONG.....	24
2.2. Caractéristiques des financements reçus des non résidents	28
3. Les dépenses des ONG	39
3.1. Evolution des dépenses des ONG.....	39
3.2. Analyse des dépenses des ONG au cours du premier semestre 2013.....	45
Annexe 1 : Base méthodologique	51
Annexe 2 : TABLEAUX	58
Table des matières	60

Liste des tableaux

Tableau 1 : Intervention des ONG/Associations selon les milieux.....	11
Tableau 2 : Pourcentage des ONG/Associations intervenant dans chaque province	12
Tableau 3 : Intervention exclusive des ONG/Associations entre les provinces.....	13
Tableau 4 : Répartition des ONG/Associations et des allocations budgétaires entre les Régions (en pourcentage).....	14
Tableau 5 : Pourcentage d'ONG opérant dans chaque secteur (Principal secteur d'intervention) en 2009, 2010, 2011 et 1 ^{er} semestre 2012	15
Tableau 6 : Partenariat entre ONG dans la réalisation des leurs activités.....	16
Tableau 7 : Structure des membres d'ONG/Association selon le type au 1 ^{er} semestre 2013	17
Tableau 8 : Pourcentage des femmes dirigeantes dans les ONG/Associations.....	18
Tableau 9 : Personnel employé dans les ONG/Associations à Madagascar	21
Tableau 10 : Répartition des emplois dans les ONG/Associations par secteur d'activité à Madagascar au premier semestre 2013	22
Tableau 11 : Evolution du solde d'opinion des dirigeants des ONG sur les sujets de partenariat.....	23
Tableau 12 : Sources des nouveaux financements des ONG de 2008 au 1 ^{er} Sem 2013 (en millions d'ariary).....	25
Tableau 13 : Source des nouveaux financements des ONG de 2008 au 1 ^{er} semestre 2013 selon la résidence des donateurs/créanciers et par type d'ONG (en millions d'ariary)	26
Tableau 14 : Disponibilités des ressources par principal secteur d'intervention des ONG (en million d'ariary)	27
Tableau 15 : Pays partenaires des ONG en termes de financements en 2011, en 2012 et au cours du premier semestre 2013 (Montant en million d'ariary).....	30
Tableau 16 : Fonds en provenance des Etats-Unis d'Amérique (en millions d'ariary)	32
Tableau 17 : Fonds en provenance de la France (en millions d'ariary)	34
Tableau 18 : Evolution des dépenses de fonctionnement de 2004 à 2012(Milliards d'Ariary)	41
Tableau 19 : Évolution des dépenses liées aux activités (Milliards d'Ariary).....	42
Tableau 20 : Les dépenses de fonctionnement du 1 ^{er} semestre 2011 au 1 ^{er} semestre 2013 (mds Ariary)	47
Tableau 21 : Les dépenses liées aux activités du 1 ^{er} semestre 2011 au 1 ^{er} semestre 2013 (mds Ariary)	48
Tableau 22 : Les provinces d'intervention des ONG/Associations par province	58
Tableau 23 : Pays sources de nouveaux financements (Reste du Monde) ; Valeur en millions ariary.....	59

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ONG/Associations selon leurs localités d'implantation au 1 ^{er} semestre 2013	10
Graphique 2 : Représentation des femmes dans le cercle de décision des ONG/Associations	19
Graphique 3 : Représentation des femmes dans le cercle décision par secteur d'activité en 2011 et au cours du 1 ^{er} semestre 2012	20
Graphique 4 : Evolution structurelle des apports des Non Résidents par catégorie	29
Graphique 5 : Evolution des financements des trois principaux pays partenaires des ONG (en millions d'ariary)	31
Graphique 6 : Répartition des financements des Etats-Unis par domaine d'intervention au cours du 1 ^{er} semestre 2013	33
Graphique 7 : Répartition des fonds provenant de la France par domaine d'intervention au cours du 1 ^{er} semestre 2013	34
Graphique 8 : Répartition des fonds provenant du Royaume Uni par domaine d'intervention au cours du 1 ^{er} semestre 2013	35
Graphique 9 : Evolution des financements des Bailleurs de fonds multilatéraux partenaires des ONG/Associations (en million d'ariary)	36
Graphique 10 : Apport des Bailleurs de fonds multilatéraux dans les domaines d'intervention au cours du 1 ^{er} semestre 2013	37
Graphique 11 : Allocations budgétaires des Bailleurs de fonds multilatéraux par domaine d'intervention au cours du premier semestre 2013	38
Graphique 12 : Evolution des dépenses des ONG par type de 2004 à 2012	39
Graphique 13 : Evolution des dépenses des ONG par catégories de 2004 à 2012	40
Graphique 14 : Evolution de la participation des non résidents au niveau des dépenses liées aux activités des ONG de 2004 à 2012	44
Graphique 15 : Evolution des dépenses au cours du 1 ^{er} semestre de 2009 au 1 ^{er} semestre 2013	45
Graphique 16 : Evolution des dépenses des ONG par catégories du 1 ^{er} semestre de 2009 au 1 ^{er} semestre 2013	46
Graphique 17 : Apport des non-résidents au niveau des dépenses liées aux activités au cours du 1 ^{er} semestre 2013.	49

Résumé

789 ONG/Associations ont été recensées être en activité au premier semestre 2013. Un chiffre en hausse de 16,0 pour cent par rapport au premier semestre 2012, du fait de la création de nouvelles ONG.

La province d'Antananarivo reste la zone d'implantation de plus de la moitié de ces ONG/Associations, notamment pour les ONG internationales (81,2 pour cent). D'une manière générale, les dirigeants de ces ONG/Association ont préféré s'implanter dans la capitale afin de mieux gérer et administrer leurs activités.

Par rapport à leur domaine d'intervention, les ONG/Associations à Madagascar restent peu mobiles. La répartition par secteur n'a connu aucun changement majeur depuis quelques années. En ce sens, *la « Protection sociale » et la « Santé » ont été pendant ces dernières années les deux principaux domaines d'intervention des ONG/Associations à Madagascar.* En 2012, ils ont respectivement concerné 17,2 pour cent et 14,4 pour cent d'entre elles, et au premier semestre 2013, 18,8 pour cent et 17,9 pour cent.

L'emploi constitue la contribution première et directe des ONG. Bien qu'il soit principalement un canal de distribution de revenus, il sert également à la valorisation du genre Féminin. Cependant au cours du premier semestre 2013, la participation des hommes a été plus dominante par rapport à celle des femmes dans les cercles de décision des ONG/Associations. Les femmes ont représenté 40,1 pour cent de la population de Présidents/Représentants, un niveau légèrement en hausse par rapport aux années antérieures.

En termes de disposition financière, 408,5 milliards d'ariary ont été contractés par les ONG/Associations auprès de différents bailleurs en 2012, soit une hausse de 17,8 pour cent par rapport à l'année 2011. En 2011, cette hausse a été de 49,9 pour cent par rapport à l'année 2010. Et au vu de l'évolution des nouveaux financements à la disposition des ONG/Associations depuis les cinq dernières années, le contexte politique du pays survenu en 2009 a vraisemblablement ancré leur place dans l'aide au développement.

L'accroissement soutenu des appuis aux ONG/Associations de Madagascar a reflété la confiance des partenaires à leurs égards, confiance sans doute gagnée par leur capacité technique. Le degré de

partenariat de ces ONG/Associations avec le Reste du Monde enregistré depuis les dernières années illustre cette confiance. Du côté des ONG/Associations internationales, l'indicateur de partenariat s'établissait à 0,90 en 2012, en conservant le niveau de 2011, et celui des nationales, à 0,67 en 2012 contre 0,62 en 2011.

Ce partenariat stable et soutenu avec le Reste du Monde a entraîné l'accroissement des financements des ONG/Associations. Ainsi, le financement des ONG/Associations internationales a accru de 12,5 pour cent entre 2011 et 2012, passant de 238,0 milliards d'ariary à 267,7 milliards d'ariary. Et celui des ONG/Associations nationales a connu une hausse de 29,7 pour cent, s'établissant à 140,8 milliards d'ariary en 2012. En outre, les résultats du premier semestre 2013 sont restés élevés, ce qui pourrait aboutir à un niveau encore soutenu pour l'ensemble de l'année 2013.

De l'analyse des financements résultant des relations bilatérales est ressorti l'appui prépondérant des Etats Unis d'Amérique en 2012 par rapport aux autres pays, et notamment par rapport à la France et le Royaume Uni, principaux pays partenaires après les Etats Unis. Les ressources en provenance de ce pays sont passées de 92,1 milliards d'ariary en 2011 à 162,0 milliards d'ariary en 2012. Ces fonds ont été, pour l'essentiel, destinés au secteur de « Eau et Assainissement », et en particulier au renouvellement de certains projets.

Ayant regard aux relations multilatérales, les comportements des bailleurs ont été similaires en 2008 et 2012. Cette période a été caractérisée par une baisse de leur apport en 2009 puis une reprise jusqu'en 2011 et enfin une nouvelle baisse en 2012. Ainsi, les financements sont passés de 40,0 milliards d'ariary en 2008 à 21,2 milliards d'ariary en 2009, puis à 63,8 milliards d'ariary en 2011 et à 31,5 milliards d'ariary en 2012. Cependant, une hausse de la contribution des relations multilatérales pourrait être observée pour l'année 2013 au vu des résultats du premier semestre 2013.

Du côté des dépenses, elles se sont élevées à 309,6 milliards d'ariary durant l'année 2012, soit une baisse de -3,4 pour cent par rapport à l'année 2011. L'année 2012 a marqué un ralentissement des activités du secteur des ONG/Associations à Madagascar, après le boom de l'année 2011.

La régression des dépenses a été imputable aux réalisations des ONG internationales. Elles ont connu une baisse de -16,1 pour cent par rapport à l'année 2011, avec une contribution de -10,8 points dans la variation globale. Par contre, les dépenses des ONG nationales ont enregistré une hausse de 22,7 pour cent sur la même période, avec une contribution de +7,4 points dans la variation globale.

La forte dépendance des ONG aux financements extérieurs a été encore une fois confirmée par l'enquête. Les réalisations de l'année 2012 destinées aux dépenses liées aux activités ont été financées à hauteur de 87,2 pour cent par les non résidents, soit l'équivalent de 179,2 milliards MGA.

Pour le premier semestre 2013, les réalisations des ONG ont été évaluées à 148,5 milliards d'ariary, soit une baisse de -1,1 pour cent par rapport à celles du premier semestre 2012. La participation des non-résidents au financement des dépenses liées aux activités a été de 84,4 pour cent durant le premier semestre 2013. Cette participation a été plus importante au niveau des ONG internationales : 92,7 pour cent.

Pendant le premier semestre 2013, les dépenses des ONG/Associations se sont essentiellement tournées vers la « sensibilisation, plaidoirie,... », les « fonds/subventions octroyés aux autres entités », à la « construction et réhabilitation », au « voyage à l'intérieur au compte de l'organisation » et aux « aides scolaires ».

En somme, les perspectives pour l'année 2013 ont semblé être plutôt favorables aux actions des ONG à Madagascar, notamment pour les ONG œuvrant dans le secteur social en général.

1. Généralités sur les interventions des ONG

Les ONG/associations contribuent à la lutte contre la pauvreté, en mettant en œuvre des projets de développement avec et auprès des populations d'un pays. Elles peuvent intervenir dans des projets à court terme dans un contexte d'urgence ou à long terme. Le présent paragraphe identifie les typologies des interventions des ONG/associations œuvrant à Madagascar, les localités où elles sont implantées ainsi que les communautés cibles, la nature de leurs activités, le volume d'emplois créés et les opinions des dirigeants des ONG sur leur environnement interne et externe.

1.2. Répartition géographique des ONG et leurs activités

D'une manière générale, une ONG ou une association a une vocation non lucrative, elle a une assise locale, régionale ou internationale. Elle a le choix de la localité d'implantation et des communautés cibles. La notion d'implantation fait référence à l'idée de siège, et la notion de cible est toujours liée au lieu où l'action des ONG est menée. Si le siège social de chaque ONG est unique, leur lieu cible peut couvrir tout le territoire national. Dans la suite, le terme de lieu fait référence à la Province¹ qui reste le niveau de détail géographique disponible durant l'enquête.

1.2.1. Localités d'implantation des ONG

Au premier semestre 2013, le nombre d'ONG/Associations œuvrant à Madagascar est estimé à 789 dont 81,5 pour cent de type national et 18,5 pour cent de type international. La province d'Antananarivo reste la zone d'implantation la plus choisie par les dirigeants de l'ONG/Association. En effet, plus d'une ONG/Association sur deux a choisi de s'y implanter dans cette province. Notamment, 81,2 pour cent des ONG/Associations internationales y ont siégé.

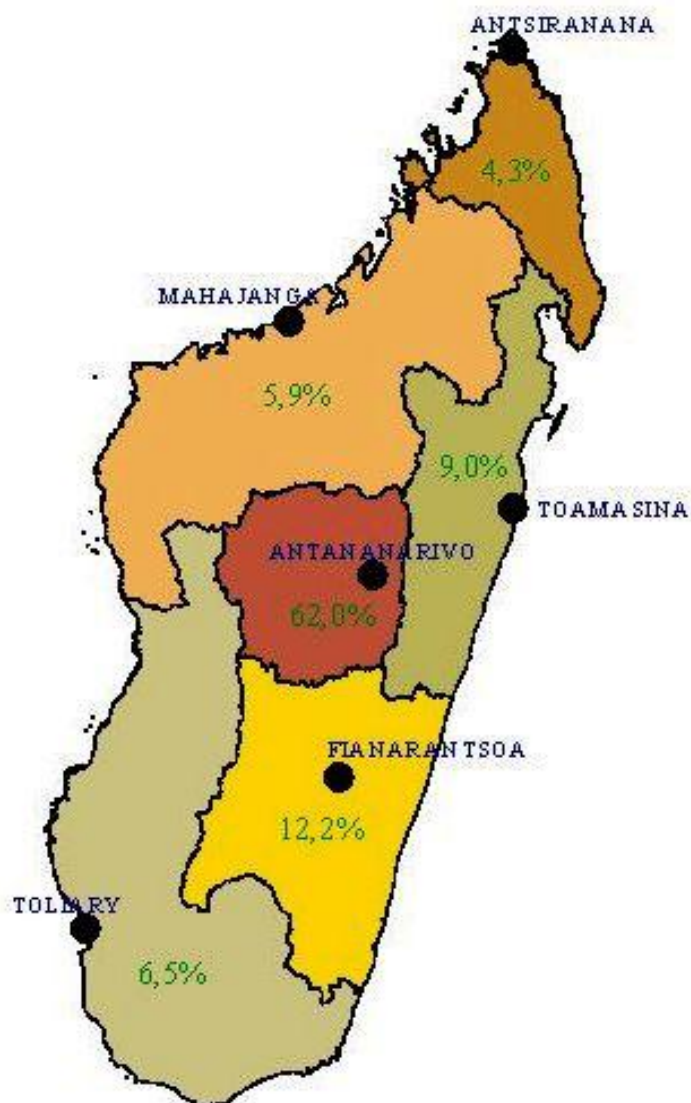
D'une manière générale, les dirigeants de l'ONG/Association ont préféré s'implanter dans la capitale afin de mieux gérer et administrer leurs activités.

Les provinces de Fianarantsoa et de Toamasina ont été le choix d'implantation des ONG/Associations après Antananarivo.

¹ L'enquête a été réalisée au niveau national pour être représentative seulement au niveau des provinces.

Par rapport au premier semestre 2012, le nombre des ONG/Associations en activité a connu une hausse de l'ordre de 16,02 pour cent, soit 109 ONG/Associations de plus. Cette hausse a été due à la nouvelle création des ONG/Associations surtout de type national dans toute l'île.

Graphique 1 : Répartition des ONG/Associations selon leurs localités d'implantation au 1^{er} semestre 2013



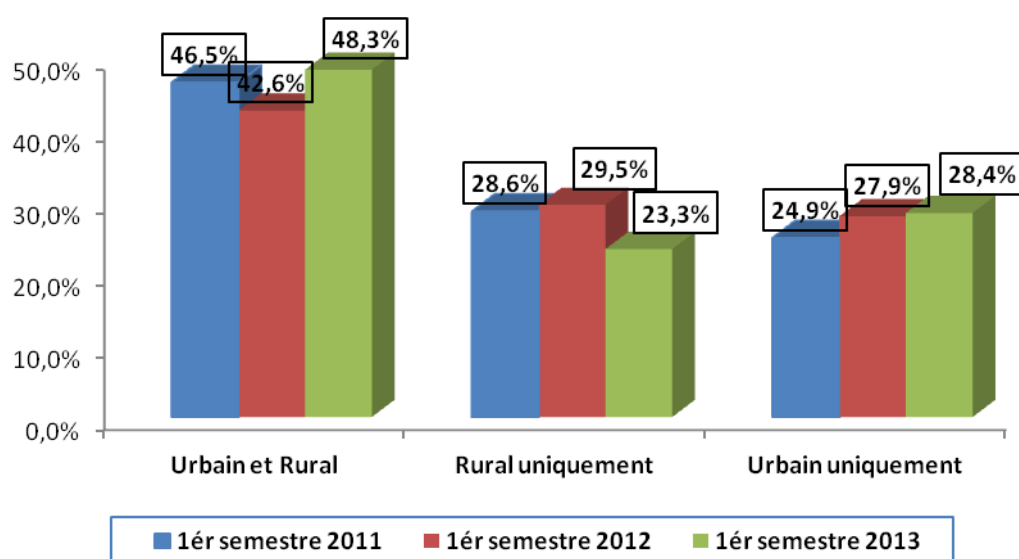
Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

1.2.2. Localités et communautés cibles des ONG/Associations

Les milieux d'intervention :

Ce paragraphe montre que les interventions et les activités des ONG/Associations se diversifient en milieu rural et en milieu urbain, mais suivant la politique de développement adapté pour le pays, l'évolution des proportions peut varier d'une période à une autre. Ainsi, depuis l'année 2011, le nombre des ONG/Associations qui ont focalisé leurs activités dans le milieu urbain n'a cessé d'augmenter, regroupant 28,4 pour cent au premier trimestre 2013. Les ONG/Associations entreprenant des activités exclusivement en milieu rural ont représenté 23,3 pour cent de l'ensemble durant cette période. Par ailleurs, en comparant avec les deux années précédentes, le nombre des ONG qui ont des activités à la fois dans les milieux urbain et rural, a connu une nette augmentation pendant le premier trimestre 2013, soit une hausse de 5,7 point en 2013 par rapport au premier trimestre 2012, traduisant les efforts des ONG et Associations pour étendre leurs champs d'intervention afin d'obtenir des résultats conséquents compte tenu de leurs objectifs.

Tableau 1 : Intervention des ONG/Associations selon les milieux

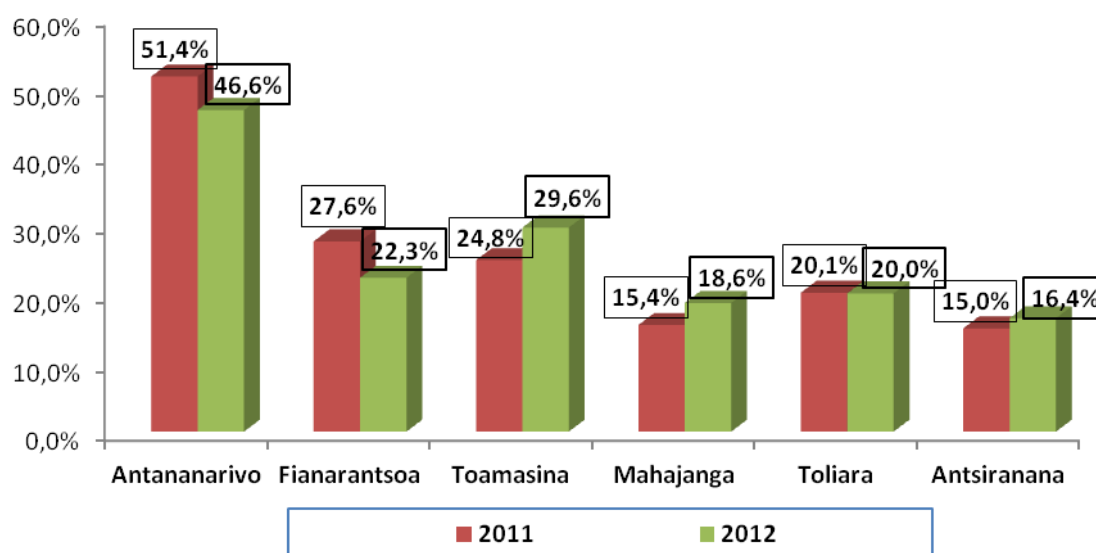


Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Les provinces d'intervention :

Malgré la diminution de l'effectif des ONG/Associations œuvrant dans la province d'Antananarivo durant l'année 2012, elle est restée la première (46,6 pour cent de l'ensemble) à accueillir les ONG/Associations. L'enquête a également noté l'augmentation conséquente des ONG/Associations œuvrant dans la province de Toamasina, passant de 24,8 pour cent en 2011 à 29,6 pour cent en 2012. Ce fait est expliqué par l'existence de la société minière d'Ambatovy qui a contribué au financement des ONG/Associations afin d'améliorer les conditions de vie socio-économiques de la population riveraine. Pour sa part, le nombre des ONG/Associations intervenant dans la province de Mahajanga a connu une augmentation de 3,2 points par rapport à l'année 2011. Par contre, une baisse des ONG/Associations en exercice dans la province de Fianarantsoa a été constaté (27,6 pour cent de l'ensemble en 2011 et 22,3 pour cent en 2012), du fait des difficultés dans la recherche de financements de leurs projets.

Tableau 2 : Pourcentage des ONG/Associations intervenant dans chaque province



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Nous pouvons distinguer les provinces exclusives d'intervention d'une ONG/Association.

La province d'Antananarivo détient le premier rang, avec l'intervention exclusive de 27,4 pour cent des ONG/Associations. 21,1 pour cent d'entre elles ont intervenu dans au moins deux provinces et 14,7 pour cent dans au moins trois provinces.

Le nombre des ONG exerçant leurs activités sur tout le territoire de Madagascar a baissé presque de moitié pour l'année 2012 comparé à l'année 2011.

Tableau 3 : Intervention exclusive des ONG/Associations entre les provinces

<i>Provinces d'intervention (exclusivement)</i>	<i>% d'ONG</i>		<i>% cumulé croissant 2012</i>
	<i>Année 2011</i>	<i>Année 2012</i>	
Antananarivo	40,7%	27,4%	100,0%
Fianarantsoa	8,3%	7,8%	72,6%
Toamasina	10,8%	16,0%	64,8%
Mahajanga	3,7%	8,5%	48,8%
Toliara	4,6%	9,4%	40,3%
Antsiranana	3,9%	9,8%	30,9%
Deux provinces	9,7%	6,4%	21,1%
Trois provinces	6,5%	3,9%	14,7%
Quatre à cinq provinces	4,9%	7,5%	10,8%
Dans toutes les provinces	6,9%	3,3%	3,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	0,0%

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

Les régions d'intervention :

Une ONG/association travaille parfois dans plusieurs régions. Les régions rattachées à la province d'Antananarivo se distinguent généralement des autres régions en termes de nombre d'ONG/Associations intervenant, et d'allocation financière. Les deux régions d'Analamanga et de Vakinankaratra ont toutefois reçu plus d'interventions. Au premier semestre 2013, ces deux régions ont bénéficié de 41,9 pour cent de l'allocation budgétaire totale des ONG/Associations, et 52,9 pour cent de leur effectif total.

Tableau 4 : Répartition des ONG/Associations et des allocations budgétaires entre les Régions² (en pourcentage)

Région	2010		2011		2012		1er 2013	
	% des ONG intervenants	Allocation	% des ONG intervenants	Allocation	% des ONG intervenants	Allocation	% des ONG intervenants	Allocation
Analamanga	44,8	33	43,9	22,4	40,0	48,4	41,8	36,9
Vakinankaratra	13,7	6,5	11,1	3,7	11,2	3,6	11,1	5,0
Itasy	1,4	1,2	1,8	1,5	2,1	0,6	1,3	0,4
Bongolava	0,8	1,6	0,6	3,6	2,1	2,6	1,1	0,1
Haute Matsiatra	7,3	6,7	9,5	5,8	8,9	5,7	10,1	6,7
Amoron'I Mania	5,9	9,0	5,1	4,5	6,7	5,5	5,4	10,8
Vatovavy Fitovinany	3,6	15,2	3,3	19,7	2,0	3,4	1,0	6,3
Ihorombe	0,2	0,3	0,1	0,9	0,0	0,0	0,8	0,2
Atsimo Atsinanana	1,0	1,9	1,0	0,5	0,4	1,0	0,4	1,6
Atsinanana	5,8	5	7,2	2,7	9,3	7,5	8,9	6,3
Analanjorofo	2,3	3,0	2,0	3,1	4,0	1,4	1,9	2,7
Alaotra Mangoro	5,5	1,6	7,8	1,1	3,2	1,1	3,7	0,8
Boeny	5,6	1,4	4,3	1,6	6,1	1,2	6,7	3,2
Sofia	1,4	0,7	1,4	0,6	3,1	0,4	2,6	0,6
Betsiboka	0,7	0,4	0,6	0,3	1,0	0,0	0,7	0,2
Melaky	0,4	0,3	0,6	1,1	0,6	0,2	0,6	0,2
Atsimo Andrefana	4,3	2,8	4,9	3,7	4,5	1,9	5,1	3,2
Androy	1,9	2,3	1,5	12,1	1,4	4,8	1,4	4,2
Anosy	2,7	3,9	2,4	0,9	5,3	7,0	3,3	2,6
Menabe	2,2	1,1	1,7	0,1	3,9	1,1	6,0	3,0
Diana	4,3	2,0	4,7	8,0	6,8	2,4	5,3	1,9
Sava	1,4	0,1	1,2	2,0	0,2	0,2	1,1	3,1
ENSEMBLE		100,0		100,0		100,0		100,0

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

Au premier semestre 2013, les régions de la Haute Matsiatra et d'Atsinanana ont suivi Analamanga et Vakinankaratra en termes de nombre de l'ONG/Associations intervenants. Elles ont regroupé 10,1 pour cent et 8,9 pour cent des ONG/Associations. Pour les autres régions, le nombre d'ONG/Associations reste toujours faible mais l'allocation financière est plus importante. Par exemple, la région d'Amoron'Imania et la région de Vatovavy Fitovinany ont respectivement accaparé 10,8 pour cent et 6,3 pour cent d'allocation financière totale de l'ONG/Associations, avec un nombre moins important d'ONG/Associations intervenants.

² Deux principales régions

1.3. Les activités des ONG/Associations à Madagascar

1.3.1. Secteur d'intervention des ONG

Les ONG/associations investissent aujourd'hui dans un très grand nombre de domaines d'activité. Cette diversité doit répondre à un besoin ressenti et exprimé localement, et s'appuyer en priorité sur les groupes cibles.

Les résultats de l'enquête ont permis de synthétiser seize (16) principaux secteurs d'interventions des ONG/Associations au cours du premier semestre 2013 ventilés suivant le tableau ci-après.

Tableau 5 : **Pourcentage d'ONG opérant dans chaque secteur (Principal secteur d'intervention) en 2009, 2010, 2011 et 1^{er} semestre 2012**

Secteur d'activités	% d'ONG y opérant					Secteur d'activités	% d'ONG y opérant				
	2013						2013				
	2009	2010	2011	2012	1 ^{er} Sem		2009	2010	2011	2012	1 ^{er} Sem
Artisanat	1,1	2,3	2,7	1,9	1,9	Genre	0,4	1	0,9	0,2	0,2
Droit de l'Homme	1,2	1,4	1,3	0,8	0,8	Promotion de l'Agriculture	4,1	3,5	6,3	5,4	5,7
Justice	1,1	0	1,8	2,9	3,1	Protection sociale	20	15,4	17,8	17,2	18,8
Eau et assainissement	3	2,9	3,5	4,7	5,9	Religion	1,5	2,3	2,9	4,3	4,2
Education	9,3	8,9	9,8	12,2	10,2	Santé	18,6	13,6	15,6	14,4	17,9
Elevage et pêche	1,6	1,8	2,8	1,5	1,7	Œuvres socio économiques	6	10,4	7	6,1	6,9
Environnement	9,3	8,2	8,1	12,8	8,5	Micro- Finance et crédit	ND	ND	1,8	2,9	2,9
Etudes	1,9	3,1	1,9	1,3	2,6	Autres	5,4	12,9	5,7	4,6	3,4
Formation conseil	15,6	12,3	10,2	7,0	5,3	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

Si l'on classe les ONG/Association œuvrant à Madagascar par secteur d'intervention au cours du premier semestre 2013, les trois secteurs suivants arrivent en tête des activités des ONG/Associations : la « *Protection sociale* », la « *Santé* » et l'« *Education* ». Ces secteurs ont déjà dominé au cours des années précédentes. Ils ont respectivement représenté 18,8 pour cent, 17,9 pour cent et 10,2 pour cent des activités recensées des ONG/Associations. Ces secteurs, touchant directement le côté social des stratégies d'appui au développement local, ont vu la participation accrue des populations cibles à la mise en œuvre de la réduction de la pauvreté.

Les secteurs « *Environnement* », « *Œuvres socio-économiques* » et « *Eau et assainissement* » sont aussi des secteurs où les ONG/Associations ont apporté leur contribution au développement au cours du premier semestre 2013. Ils ont attiré respectivement 8,5 pour cent, 6,9 pour cent et 5,9 pour cent de

l'ensemble des ONG/Associations. Les activités dans le secteur « *Eau et assainissement* » ont en outre connu une hausse remarquable pour les activités des ONG/Associations.

Pour les autres secteurs d'activité, la proportion des ONG/Associations a toujours semblé faible. Cette proportion a varié entre 0,2 pour cent à 5 pour cent de l'ensemble des ONG/Associations.

Dans l'ensemble, ces différents secteurs devraient aboutir à une nette amélioration du niveau de vie des populations cibles, en d'autres termes à une réduction de la pauvreté, même si aucune mesure précise de l'impact global des activités menées n'est encore disponible.

1.3.2. Partenariat entre ONG pour la réalisation des activités

Le partenariat avec d'autres entités et avec d'autres ONG/Associations est indispensable à certains ONG/Associations dans le cadre de la réalisation de leurs activités. A ce sujet, l'on constate qu'elles sont souvent interdépendantes. En effet, 57,7 pour cent d'entre elles pour l'année 2012 ont affirmé avoir recouru au partenariat avec d'autres ONG/Associations pour la réalisation de leur intervention. Le nombre moyen ONG/Associations partenaires a été de 4 par ONG recensée.

Le tableau ci après résume leur situation en matière de partenariat.

Tableau 6 : **Partenariat entre ONG dans la réalisation de leurs activités**

Année	Partenariat avec d'autres ONG		Partenariat avec des ONG internationales		Partenariat avec des ONG nationales	
	% d'ONG concernées	Nombre moyen	% d'ONG concernées	Nombre moyen	% d'ONG concernées	Nombre moyen
		d'ONG partenaires		d'ONG partenaires		d'ONG partenaires
2008	55,9%	5,1	14,4%	2,1	23,5%	4,6
2009	53,7%	5,0	33,2%	2,7	39,5%	4,5
2010	58,4%	3,0	42,5%	2,3	38,7%	4,2
2011	53,0%	3,0	35,9%	2,5	36,8%	4,7
2012	57,7%	3,9	45,5%	2,4	35,2%	2,0

Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Par rapport à l'année 2011, le nombre des ONG/Associations qui ont recouru à des partenariats avec des ONG internationales a accru de 9,6 points de pourcentage en 2012, s'établissant à 45,5 pour cent. Par ailleurs, le nombre moyen des ONG internationales partenaires est resté similaire aux années précédentes.

Si le partenariat des ONG/Associations implantées à Madagascar avec les ONG internationales s'est amélioré en moyenne durant les cinq dernières années, le partenariat avec les ONG nationales, par contre a reculé.

1.4. Organisation et structure de l'emploi au sein des ONG

Parmi les objectifs des ONG/Associations figurent la volonté de servir de locomotive au secteur social, mais aussi de créer des emplois pour la population.

Cette section traite de l'aspect ressources humaines des ONG à Madagascar. Les ressources humaines sont ici catégorisées en trois groupes à savoir : i) l'équipe dirigeante, ii) les membres et iii) le personnel exécutif (permanent et temporaire).

1.4.1. Structure de l'antenne de direction des ONG

L'équipe dirigeante des ONG/Associations assure principalement l'organisation de leurs activités. La performance des ONG dans l'atteinte de leurs objectifs dépend en partie de la structure de l'antenne de direction. Le tableau ci-dessous rapporte le poids des dirigeants au sein des ONG à Madagascar.

Tableau 7 : **Structure des membres d'ONG/Association selon le type au 1^{er} semestre 2013**

Type	Dirigeant	Membre	Poids Dirigeant
ONG Internationale	1,3	3,5	36,9%
ONG Nationale	1,4	5,1	27,3%
ENSEMBLE	1,4	4,8	28,6%

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

L'enquête auprès des ONG/Associations a permis d'estimer le nombre moyen de dirigeants et celui des membres. Ainsi, au premier semestre 2013, une ONG a été composée en moyenne près de 1 dirigeant et 5 membres. Ces effectifs ont varié d'une ONG à une autre, plus particulièrement selon qu'elle soit de type International ou de type National. Ainsi, dans une ONG internationale³, on compte moins de dirigeants que dans une ONG nationale (respectivement 1 dirigeant sur 4 contre 1 sur 5).

^{3 3} Le terme d'« ONG internationale » renvoie à des organisations non gouvernementales qui se caractérisent par leur champ d'activité couvrant plusieurs pays dans lesquels sont installées des filiales, leurs centres de décision et de contrôle étant situés toutefois dans un seul pays

Le taux d'encadrement moyen de l'antenne de direction des ONG a enregistré une hausse de 1,8 points entre le premier semestre 2012 et premier semestre 2013, en passant de 26,8 pour cent à 28,6 pour cent. Il y a lieu de noter que cet indicateur a été en recul depuis ces cinq dernières années.

L'approche genre figure parmi les priorités des ONG suivant la nature de leurs activités. Le tableau qui suit donne un aperçu de la place du genre féminin au sein des ONG/Associations à Madagascar, en particulier dans le cercle de décision.

Tableau 8 : **Pourcentage des femmes dirigeantes dans les ONG/Associations**

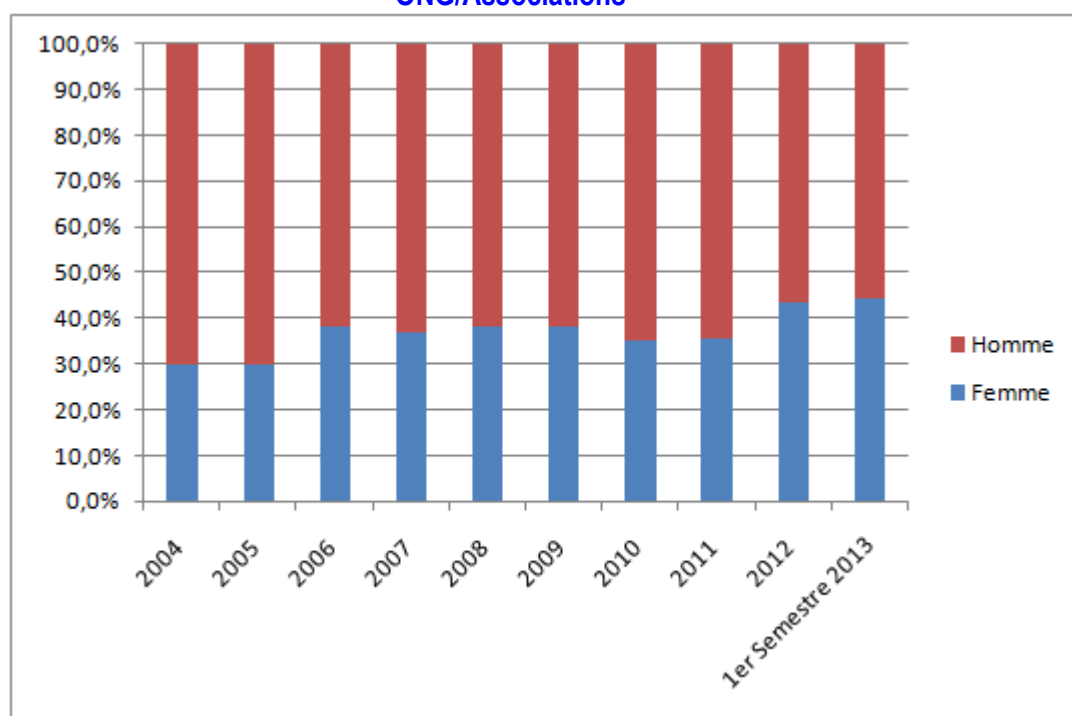
	ONG Internationale		ONG Nationale		Ensemble des ONG	
	2012	1 ^{er} sem. 2013	2012	1 ^{er} sem. 2013	2012	1 ^{er} sem. 2013
Présidentes/Représentantes	37,5%	38,9%	38,4%	40,3%	38,2%	40,1%
Autres Dirigeantes	46,2%	51,2%	44,6%	45,0%	35,1%	44,4%

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

Au cours du premier semestre 2013, la participation des hommes est restée plus élevée par rapport à celle des femmes. La proportion des femmes aux postes de Dirigeant ou de Président a été néanmoins en progression par rapport à l'année dernière, soient une augmentation de 1,9 points pour les présidentes et une hausse non négligeable de 9,3 points pour les autres membres dirigeants.

En comparant par type d'ONG, les ONG nationales ont devancé de peu les ONG internationales en matière de participation des femmes aux postes Présidentes ou Représentantes, 40,3 pour cent contre 38,9 pour cent au cours du premier semestre 2013. Par contre, pour les autres membres dirigeants, la participation des femmes a été plus importante dans les ONG internationales que dans les ONG nationales (51,2pour cent contre 45pour cent).

Graphique 2 : **Représentation des femmes dans le cercle de décision des ONG/Associations**



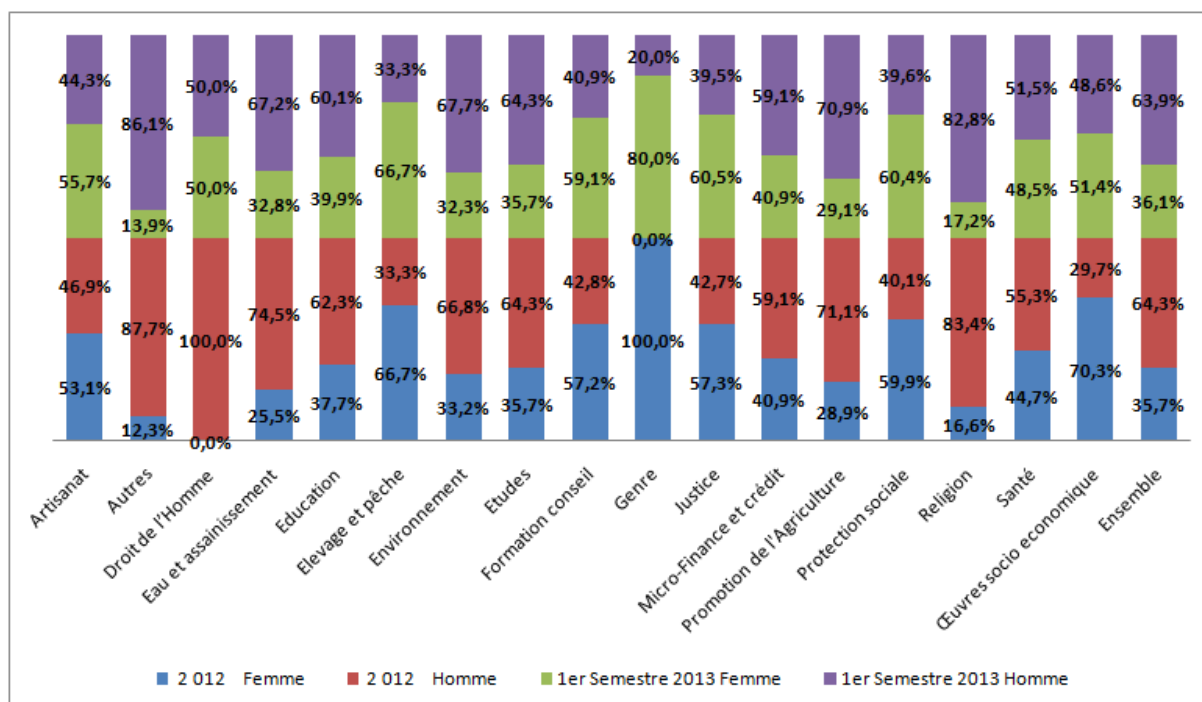
Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

En analysant l'évolution de la participation des femmes aux postes de décision dans les ONG au cours des neuf dernières années, il est à constater qu'elle est en timide progression. En effet, le pourcentage des femmes aux postes de décision a été de 44,4 pour cent en 2013 contre 30 pour cent en 2004, soit une hausse de 14,4 points entre cette période, correspondant à une augmentation moyenne de 1,6 points par an. Le nombre moyen des femmes aux postes de décision a été de 2 pour l'ensemble des ONG.

Selon les secteurs d'activité, la participation des femmes a varié en fonction des objectifs principaux des ONG/Associations. Pour le premier semestre de l'année 2013, plusieurs secteurs, à savoir « genre », « élevage et pêche », « artisanat », « justice », « Protection sociale », « formation et conseil », et « œuvre socio-économique » ont enregistré plus de femmes que d'hommes, respectivement 80,0 pour cent, 66,7 pour cent, 60,5 pour cent, 60,4 pour cent, 59,1 pour cent, 55,7 pour cent et 51,4 pour cent des dirigeants. En comparant à l'année 2012, ces pourcentages ont généralement peu évolué.

Il est à remarquer que les femmes dirigeantes ont été moins nombreuses dans les secteurs « Promotion de l'agriculture », « Eau et assainissement », « religion » et « autres » au cours du premier semestre 2012. Elles ont représenté moins du tiers de l'ensemble.

Graphique 3 : Représentation des femmes dans le cercle décision par secteur d'activité en 2011 et au cours du 1er semestre 2012



Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

1.4.2. Personnel exécutif des ONG

Le personnel des ONG est subdivisé en deux grandes catégories à savoir : i) le personnel permanent et ii) le personnel temporaire⁴. Pour la première, une distinction entre cadre (personnels qualifiés) et non cadre est aussi mise en évidence. Et pour la seconde, la distinction s'est faite entre temporaire rémunéré et le bénévolat.

Les observations réalisées auprès des ONG/Associations relatives au premier semestre 2013 ont permis de rapporter le tableau ci-dessous. D'une période à une autre, le niveau de l'emploi créé par les ONG/Associations à Madagascar a varié d'une ONG à une autre, selon le type du contrat et du statut du personnel. A la fin du premier semestre 2013, le nombre total de l'emploi a été estimé à 35 056 contre 36 397 en 2011 (année entière), soit une baisse de 3,8 pour cent. Il y a lieu de noter qu'en comparant à l'année 2011, le nombre d'emploi créé au premier trimestre 2013 a accusé une forte

⁴ Le personnel temporaire est composé de salariés ayant travaillé moins de 12 mois au sein de l'ONG/Association, par opposition au personnel permanent qui jouit d'un contrat d'au moins un an.

hausse de 54,5 pour cent, due essentiellement au recrutement massif du personnel temporaire, surtout dans le secteur « justice » au cours de cette période par rapport à l'année 2011.

Tableau 9 : **Personnel employé dans les ONG/Associations à Madagascar**

Type		Statut	Ensemble		Homme		Femme	
personnel	Type ONG	personnel	2012	1 ^{er} sem. 2013	2012	1 ^{er} sem 2013	2012	1 ^{er} sem. 2013
Permanent	Internationale	Cadre	1 409	1 415	823	802	586	613
		Autres	3 514	3 601	1 980	2 028	1 534	1 573
	Nationale	Cadre	2 532	2 571	1 297	1 331	1 235	1 240
		Autres	8 114	8 089	4 336	4 073	3 777	4 016
	Ensemble Permanent		15 568	15 676	8 436	8 234	7 132	7 442
Temporaire	Internationale	Rémunéré	2 227	1 980	600	558	1 626	1 422
		Bénévolat	813	772	383	386	429	386
	Nationale	Rémunéré	3 869	3 248	2 358	1 869	1 510	1 379
		Bénévolat	13 922	13 380	8 326	8 814	5 595	4 566
	Ensemble Temporaire		20 829	19 380	11 668	11 627	9 161	7 753

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2012 /BCM-INSTAT

Cependant, en termes de glissement annuel, notamment l'évolution entre les premiers semestres 2012 et 2013, le taux de croissance de l'emploi total crée par les ONG, a été de 63,2 pour cent. A remarquer qu'en comparant le nombre du personnel permanent au 1^{er} semestre 2013 par rapport à celui de l'année 2012, une importante hausse de 42,1 pour cent a été constatée. Les fortes hausses en nombre du personnel permanent ont été surtout observées dans les secteurs « Education » et « protection sociale ». Le personnel permanent bénéficie d'un emploi à caractère stable. Une augmentation ou une restriction de cette catégorie de personnel aurait sans doute des conséquences non négligeables sur les conditions de vie des ménages concernés.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi non permanent de type bénévolat en terme de glissement annuel, il a enregistré également une forte hausse de 85,3 pour cent (19 380 au premier semestre 2013 contre 10 457 au cours du premier semestre 2012). Cette hausse a été due essentiellement au recrutement massif de bénévoles au niveau des ONG, surtout dans le secteur « justice », au cours du premier semestre 2013. Selon le type des ONG, l'on peut noter par ailleurs que cette hausse de recrutement massif de bénévoles a été plus conséquente dans les ONG nationales.

Concernant la création de l'ensemble d'emploi temporaire, elle est redevenue à sa situation normale, i.e. à sa situation avant la crise, après avoir enregistré une forte hausse en 2010, en passant de 8 084 employés en 2008, 7 175 employés en 2009, 26 343 en 2010, 11 670 en 2011, 20 829 en 2012 et à 19

380 au premier semestre 2013. Les changements sur l'environnement politique, économique ou social du pays ont eu des effets non négligeables sur le niveau du nombre du personnel temporaire.

Tableau 10 : Répartition des emplois dans les ONG/Associations par secteur d'activité à Madagascar au premier semestre 2013

secteur	Emploi permanent		Emploi temporaire		Total emploi au premier semestre 2013	Structure au premier semestre 2013
	Homme	Femme	Homme	Femme		
Artisanat	19	38	52	307	416	1,2%
Autres	123	16	349	77	566	1,6%
Droit de l'Homme	40	13	27	13	93	0,3%
Eau et assainissement	197	98	266	223	784	2,2%
Education	999	1 636	688	1 470	4 793	13,7%
Elevage et pêche	122	69	246	190	627	1,8%
Environnement	1 652	937	319	159	3 067	8,7%
Etudes	194	97	663	386	1 339	3,8%
Formation conseil	626	390	123	86	1 226	3,5%
Genre	51	26	309	193	578	1,6%
Justice	58	187	6 746	2 712	9 704	27,7%
Micro-Finance et crédit	686	854	7	7	1 554	4,4%
Promotion de l'Artisanat	266	173	615	247	1 301	3,7%
Protection sociale	1 892	1 649	388	287	4 216	12,0%
Religion	288	88	70	99	545	1,6%
Santé	750	860	626	1 235	3 471	9,9%
Œuvres socio-économique	271	311	134	61	777	2,2%
Ensemble	8 234	7 442	11 627	7 753	35 056	100,0%

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2013 /BCM-INSTAT

Concernant l'emploi total crée par l'ensemble des ONG par secteur d'activité, il est à remarquer que les secteurs « justice », « Education » et « protection sociale » ont regroupé un peu plus de la moitié de l'ensemble des emplois créés par les ONG. En effet, les nombres des employés se trouvant dans ces secteurs ont représenté respectivement 27,7 pour cent, 13,7 pour cent et 12 pour cent de l'ensemble. Il y a lieu de noter que seul le secteur « justice » a pu recruter 67,7 pour cent de l'ensemble des employés temporaires au cours du premier semestre 2013.

1.5. Opinion des Dirigeants des ONG sur les différents types de partenariat

Le partenariat peut être vu de différentes manières: le partenariat entre ONG, le partenariat avec l'Etat et le partenariat avec les bailleurs de fonds. L'analyse porte ici sur l'évolution du solde d'opinion⁵ entre deux périodes, sur l'importance des partenaires des ONG/Associations, dans l'accomplissement de leurs activités.

Tableau 11 : **Evolution du solde d'opinion des dirigeants des ONG sur les sujets de partenariat**

SUJET	Ensemble								Premier semestre
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Plate forme de la Société Civile	40	12	31	6	-7	20	17	-5	2
Plate forme Sectorielle	52	9	24	2	7	20	18	15	16
Partenariat avec l'Etat	42	24	43	46	31	31	30	15	16
Partenariat avec les Nations Unies	34	-6	21	3	-7	14	13	14	20
Partenariat avec les Autres Bailleurs	50	24	48	38	26	43	24	32	38

Source : Enquête ONG-1^{er} semestre 2011 /BCM-INSTAT

Les partenariats dépendent non seulement de la philosophie de l'association, mais également des situations spécifiques et des contextes dans lesquels les ONG/Associations interviennent. L'évolution de l'indicateur « Solde d'opinion » permet ainsi d'évaluer l'importance des partenaires des ONG/Associations dans l'accomplissement de leurs objectifs. Des politiques pourraient par la suite être orientées ou reformulées en fonction des besoins et des tendances comportementales des ONG à Madagascar.

Les enquêtes réalisées auprès des ONG/Associations depuis ces dernières années ont fait ressortir une baisse globale de l'opinion des dirigeants des ONG, de 2005 jusqu'en 2013, même si pour cette année, l'on a enregistré une tendance à la hausse de l'opinion des dirigeants envers les nations unies et les autres bailleurs (en hausse de 6 points entre les dernières périodes).

Quant au partenariat avec l'Etat, les soldes d'opinion sur ce sujet sont restés quasi-stagnants entre le premier semestre 2013 et l'année 2012.

⁵ Le solde d'opinion est la différence entre les réponses positives et les réponses négatives

2. Les sources de financement des ONG/Associations

Les Organisations Non Gouvernementales et les associations revêtent un caractère à but non lucratif. Elles contribuent au processus de développement socio-économique par le biais des financements qui sont de plusieurs sources.

2.1. Structure et évolution du financement des ONG

Au premier abord, les sources de financement des ONG se composent de deux classes bien distinctes : *les sources d'origine résidente (nationale) et celles d'origine non résidente (Reste Du Monde)*. Les sources résidentes sont les fonds propres des ONG, l'Etat Malagasy, les institutions de micro-finance et les autres résidents. Les ONG mères internationales, les gouvernements étrangers, les bailleurs de fonds⁶ et les autres non résidents constituent les sources non résidentes.

2.1.1. Source de financement des ONG

ONG/Associations incontournables dans l'aide au développement

Le contexte politique du pays depuis le début de l'année 2009 a vraisemblablement ancré la place des ONG/Associations dans l'aide au développement. En 2012, 408,5 milliards d'ariary ont été contractés par les ONG/Associations auprès des bailleurs de fonds, en hausse de 17,8 pour cent par rapport à l'année 2011. En 2011, la variation a été de +49,9 pour cent par rapport à l'année 2010. Ces accroissements ont reflété la confiance des pourvoyeurs de financements aux ONG/Associations implantées à Madagascar, confiance sans doute gagnée par leur capacité technique.

Les nouveaux financements ont été issus d'une part d'institutions résidentes et d'autre part d'institutions non résidentes. Parmi les institutions résidentes, l'Etat Malagasy a contribué à hauteur de 5,6 milliards d'ariary en 2012, en baisse de 19,0 pour cent par rapport à l'année 2011. La collaboration financière avec les ONG/Associations internationales résidentes s'est vue pareillement abaissée en 2012 dans la mesure où leur apport a été réduit de moitié en s'établissant à 6,1 milliards d'ariary. Toutefois, dans l'ensemble, les financements d'origine résidente se sont accrus de 13,6 pour cent sur la période 2011-2012 avec l'effort significatif déployé par les ONG/Associations dans la recherche de fonds propres. Cet

⁶ Les bailleurs de fonds multilatéraux sont considérés comme des pays à part entière dans l'analyse. Ainsi les fonds qu'ils octroient sont imputés directement au nom de leurs organisations respectives (Nations-Unies, Banque Mondiale, Union Européenne, etc.).

effort a été notamment reflété par le montant des ressources financières drainées, de l'ordre de 45,6 milliards d'ariary, soit 32,1 pour cent des fonds d'origine résidente.

Parmi les institutions non résidentes, les ONG internationales se sont retrouvées à la première place dans l'appui au développement au cours de l'année 2012. Leur apport s'est élevé à 125, milliards d'ariary contre 93,3 milliards d'ariary en 2011, soit une hausse de 34,4 pour cent. En seconde place se sont situés les gouvernements étrangers avec la mise à disposition de 103,0 milliards d'ariary, soit 38,3 pour cent de plus par rapport à l'année 2011. A elles seules, ces deux institutions ont suffi à constituer 55,9 pour cent de l'ensemble des fonds des ONG/Associations en 2012, hormis les dons.

Enfin, il y a lieu de mentionner l'importance des dons dans la formation des ressources des ONG/Associations au cours de l'année 2012. Leur valeur a été estimée à 54,9 milliards d'ariary.

Tableau 12 : Sources des nouveaux financements⁷ des ONG de 2008 au 1^{er} Sem 2013 (en millions d'ariary)

Origine	Source	2008	2009	2010	2011	2012	1 ^{er} sem. 2013
National	Fonds propres	52 747	26 800	19 064	34 600	45 697	19 269
	Etat Malagasy	30 037	19 100	8 304	6 880	5 574	1 933
	ONG internationales résidentes	2 930	2 270	4 741	11 600	6 084	2 043
	Institutions de microfinance	366	224	123	695	595	-
	Autres résidents	4 396	5 130	5 320	8 675	13 000	3 975
Reste Du Monde	Gouvernements étrangers	40 293	23 500	32 135	74 500	103 000	33 000
	Bailleurs de Fonds	43 223	21 200	52 588	63 800	31 569	30 103
	ONG internationales	40 659	69 400	75 148	93 300	125 400	67 200
	Autres non résidents	8 426	22 400	23 158	20 200	22 601	21 178
National et RDM	Dons	22 344	23 700	11 079	32 350	54 982	9 077
ENSEMBLE		245 421	213 724	231 661	346 600	408 501	187 778

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Pour l'année 2013, les résultats provisoires correspondant au premier semestre reflètent une évolution soutenue des fonds en disposition des ONG/Associations. En glissement semestriel, un accroissement de 10,6 pour cent est observé en référence au premier semestre 2012. Il sera particulièrement soutenu par la forte contribution des ONG internationales mais limité par la diminution des dons.

Partenariat à la fois stable et soutenu entre ONG/Associations locales et Reste du Monde dans les actions d'œuvres humanitaires

Les ONG/Associations œuvrant à Madagascar entretiennent une relation à la fois stable et soutenu avec le Reste du Monde. Tout type d'ONG/Associations confondues, le degré de partenariat avec le

⁷ Ressources diminuées des excédents de gestion

Reste du Monde s'est établi à 0,82⁸ en 2012 et 0,85 au premier semestre 2013. Il a indiqué une collaboration forte entre les deux parties puisqu'à titre illustratif, en 2012, 82 pour cent des fonds des ONG/Associations du pays sont le fruit de contrats passés avec les institutions non résidentes. Cette proportion représente une valeur estimée à 335,8 milliards d'ariary sur les 408,5 milliards d'ariary contractés en 2012.

En distinguant les ONG/Associations nationales de celles internationales, il a été constaté que les ONG nationales ont su améliorer leur relation avec les institutions internationales depuis les dernières années. En 2008, leur degré de partenariat a été de 0,48, puis en 2011, il est passé à 0,62, à 0,67 en 2012 et à 0,72 au cours du premier semestre 2013. Ces évolutions illustrent l'amélioration de la compétence des ONG/Associations nationales mais aussi la confiance des institutions internationales à leurs égards. C'est ainsi que ces ONG/Associations ont eu à gérer 140,8 milliards d'ariary en provenance des non résidents au cours de l'année 2012.

Du côté des ONG/Associations internationales, leur degré de partenariat avec le Reste du Monde a été de 0,90 en 2012, soit le même niveau qu'en 2011. En termes de valeur, il a représenté 242,0 milliards d'ariary sur un total de 267,7 milliards d'ariary drainés durant l'année 2012. Par rapport à l'année 2011, un accroissement de 12,5 pour cent des fonds issus des non résidents a été enregistré.

Tableau 13 : **Source des nouveaux financements des ONG de 2008 au 1^{er} semestre 2013 selon la résidence des donateurs/créanciers et par type d'ONG (en millions d'ariary)⁹**

Type d'ONG	Résidence	2008	2009	2010	2011	2012	1 ^{er} sem. 2013
ONG internationale	Résident	52 916	22 500	8 690	24 000	25 700	6 928
	Non résident	126 000	92 514	147 000	214 000	242 000	103 000
	Ensemble	178 916	115 014	155 690	238 000	267 700	109 928
ONG Nationale	Résident	34 605	33 300	30 700	41 600	46 931	21 518
	Non résident	31 900	65 410	45 400	67 000	93 869	56 333
	Ensemble	66 505	98 710	76 100	108 600	140 801	77 850
Ensemble des ONG	Résident	87 521	55 800	39 390	65 600	72 631	28 445
	Non résident	157 900	157 924	192 400	281 000	335 869	159 333
	Ensemble	245 421	213 724	231 790	346 600	408 501	187 778
Degré de partenariat avec RDM	ONG internationale	0,70	0,80	0,94	0,90	0,90	0,94
	ONG nationale	0,48	0,66	0,60	0,62	0,67	0,72
	Ensemble des ONG	0,64	0,74	0,83	0,81	0,82	0,85

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

⁸ Un degré de partenariat égal à 1 définit un partenariat total des ONG avec le Reste Du Monde.

⁹ Ressources diminuées des excédents de gestion

En somme, les ONG/Associations œuvrant à Madagascar se sont positionnées merveilleusement avec le Reste du Monde, notamment avec les institutions internationales. Leur compétence et leur savoir-faire dans la réalisation de projets humanitaires ont gagné la confiance des différentes parties prenantes si bien que leur partenariat se trouve dans un état à la fois stable et soutenu depuis les dernières années.

2.1.2. Utilisation des ressources : les secteurs bénéficiaires

Maintien des travaux en 2013 par rapport à 2012

Le premier semestre 2013 a été marqué par la continuité des travaux de l'année 2012. Les efforts ont été maintenus dans trois secteurs d'intervention, à savoir la Protection sociale, l'Environnement et le secteur de l'Eau et l'Assainissement. Entre 2011 et 2012, la Santé est passé du troisième au quatrième secteur prioritaire à Madagascar.

Tableau 14 : Disponibilités des ressources par principal¹⁰ secteur d'intervention des ONG (en million d'ariary)

Secteurs	1er sem. 2013	2012	2011	2010	2009	2008
Protection sociale	43 200	77 700	123 000	34 734	42 300	98 700
Environnement	42 600	71 400	36 400	20 861	29 700	19 900
Eau et assainissement	21 100	117 000	20 700	9 103	13 900	3 130
Santé	20 800	40 300	59 600	70 766	43 400	44 400
Education	15 800	34 800	15 000	20 162	33 500	20 500
Formation conseil	13 700	8 727	24 400	30 542	16 200	112 000
Micro-Finance et crédit	6 491	15 100	6 120	nd	nd	nd
Etudes	5 502	11 200	10 800	1 357	2 480	1 960
Religion	5 179	8 984	3 530	2 026	294	1 530
Œuvres socio économique	4 540	4 531	12 600	33 736	9 240	29 100
Elevage et pêche	2 173	5 197	2 410	2 116	7 340	9 460
Genre	2 319	2 242	6 670	150	70	-
Justice	1 684	2 194	1 580	-	5 080	2 330
Promotion de l'Agriculture	1 447	3 407	20 500	14 672	4 740	11 200
Droit de l'Homme	1 011	4 613	1 890	138	203	4 090
Artisanat	227	901	1 590	411	198	-
Autres	5	203	2 735	8 115	10 139	8 000
TOTAL	187 778	408 501	349 525	240 775	208 645	358 300

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

La Protection sociale a accaparé 23,0 pour cent des ressources de l'ensemble des ONG/Associations au cours du premier semestre 2013, soit 43,2 milliards d'ariary. En 2012, le montant consacré à ce secteur représentait 18,0 pour cent des ressources, l'équivalent de 77,7 milliards d'ariary, bien qu'il soit en baisse de 36,8 pour cent par rapport à l'année 2011.

¹⁰ Une ONG peut entreprendre plus d'un secteur d'intervention. On désigne par Principal secteur d'intervention pour une ONG, celui dont le budget alloué est le plus élevé.

L'Environnement a représenté 22,7 pour cent des ressources au cours du premier semestre 2013, un montant estimé à 42,6 milliards d'ariary. En 2012, ce secteur a bénéficié de 71,4 milliards d'ariary, et l'appui de 17,5 pour cent de l'ensemble des ressources des ONG/Associations.

Pour le secteur de l'Eau et Assainissement, l'année 2012 a été une année atypique. 117,0 milliards d'ariary ont été utilisés dans ce secteur au cours de cette année avec le renouvellement de certains projets. Ainsi, en 2013, les travaux se sont poursuivis dans ce secteur avec une enveloppe de 20,8 milliards d'ariary.

Enfin, ayant regard aux variations des ressources des autres secteurs entre la période 2011-2012, il a semblé que cette période a été caractérisée par un accroissement déséquilibré de manière à aboutir à une répartition plus homogène des ressources en 2012 par rapport à 2011. Il est utile de noter que cette recherche d'homogénéité a été déjà amorcée en 2011 lorsque plusieurs secteurs ont vu leur budget révisé à la hausse.

2.2. Caractéristiques des financements reçus des non résidents

Les financements des ONG/Associations provenant des non-résidents englobent les dons, les cotisations des membres non-résidents, les transferts des gouvernements étrangers et des bailleurs de fonds multilatéraux, les fonds fournis par les ONG mères et ONG internationales non résidentes, ainsi que les autres personnes physiques ou morales non résidentes.

Dans cette section, l'on abordera en premier lieu la généralité sur les fonds octroyés par les non résidents (Reste Du Monde), en deuxième lieu les caractéristiques des fonds provenant des principaux partenaires financiers, en troisième lieu, celles relatives aux principaux bailleurs de fonds multilatéraux.

2.2.1. Généralités

Le premier point traite de l'évolution structurelle des apports des différentes catégories de non résidents au cours des six dernières années.

Les structures observées au cours de l'année 2012 et du premier semestre 2013 sont généralement identiques à celle de l'année 2011 et des années antérieures, à savoir des structures fortement liées au contexte politique du pays. Les apports des bailleurs de fonds sont restés limités, de même que ceux de la majorité des gouvernements étrangers. En parallèle, les appuis des ONG internationales ont continué

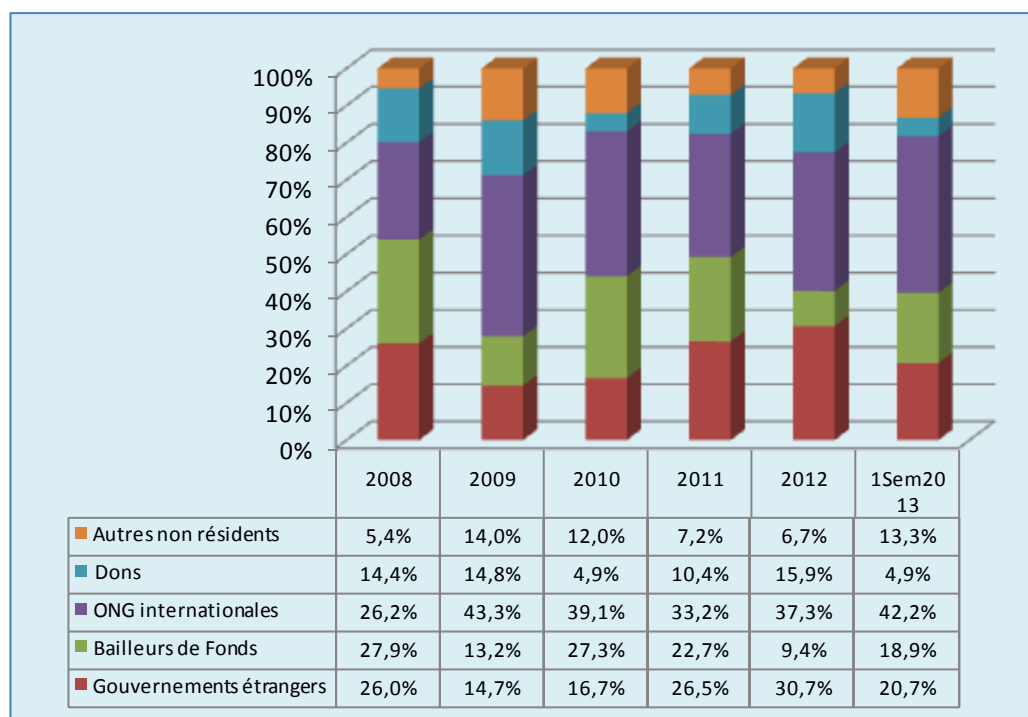
de croître jusqu'au premier semestre 2013, venant en substitution des bailleurs de fonds et des gouvernements étrangers.

Plus précisément, l'apport des bailleurs de fonds ne représentait que 9,4 pour cent des apports du Reste du Monde en 2012. Au premier semestre 2013, il a néanmoins augmenté avec une contribution de 18,9 pour cent, mais reste relativement faible par rapport aux années précédentes.

Pour celui des gouvernements étrangers, leurs apports ont été de 30,7 pour cent en 2012, en hausse de 4,2 points de pourcentage par rapport à l'année 2011. Toutefois, au cours du premier semestre 2013, ils ont baissé de 20,7 pour cent.

Et pour celui des ONG internationales, leurs contributions ont renfermé 37,3 pour cent des apports des non résidents en 2012. Au premier semestre 2013, leur appui s'est renforcé dans la mesure où une hausse de 4,8 points de pourcentage a été enregistrée par rapport à l'année 2012.

Graphique 4 : **Evolution structurelle des apports des Non Résidents par catégorie**



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Le second point d'analyse se focalise sur les apports des non résidents par pays. A ce sujet, il est rappelé que les Etats Unis d'Amérique, la France et les Nations Unies constituent les trois principaux contributeurs si l'on se réfère à l'évolution de leurs apports au cours des 6 dernières années. En 2012, leur contribution a représenté 69,8 pour cent des fonds en provenance des non résidents. En

comparaison à l'année 2011, aucune variation n'a été observée mais en valeur, une hausse de 19,5 pour cent a été enregistrée avec un montant allant de 196,0 milliards d'ariary (en 2011) à 234,2 milliards d'ariary (en 2012).

Le poids de ces trois partenaires en 2012 reste inchangé en 2011 en raison essentiellement de la diminution de l'apport des Nations Unies, qui s'est établi à 15,3 milliards d'ariary en 2012 contre 35,2 milliards en 2011.

La forte contribution de la Suisse a marqué également l'année 2012, notamment en comparaison de son apport dans les années antérieures. Sa part a constitué 6,6 pour cent des fonds en provenance des non résidents, soit l'équivalent de 22,3 milliards d'ariary. En 2011, cette part a été de 8,9 milliards d'ariary, correspondant à 3,2 pour cent des fonds. Au cours du premier semestre 2013, l'appui de la Suisse s'est poursuivi, avec un montant estimé à 12,5 milliards d'ariary.

Tableau 15 : **Pays partenaires des ONG en termes de financements en 2011, en 2012 et au cours du premier semestre 2013 (Montant en million d'ariary)**

Pays source du financement	2011		2012		1^{er} Sem. 2013	
	Montant	Apport (%)	Montant	Apport (%)	Montant	Apport (%)
Etats-Unis	92 100	32,8%	162 000	48,2%	53 200	33,4%
France	68 700	24,4%	56 900	16,9%	28 500	17,9%
Nations Unies	35 200	12,5%	15 389	4,6%	10 175	6,4%
Union Européenne	27 731	9,9%	10 600	3,2%	18 800	11,8%
Banque Mondiale	11 900	4,2%	5 580	1,7%	1 128	0,7%
Royaume-Uni	6 170	2,2%	15 200	4,5%	13 400	8,4%
Pays-Bas	1 180	0,4%	350	0,1%	199	0,1%
Suisse	8 870	3,2%	22 300	6,6%	12 500	7,8%
Italie	9 650	3,4%	11 300	3,4%	7 246	4,5%
Allemagne	994	0,4%	3 620	1,1%	2 187	1,4%
Réunion	780	0,3%	445	0,1%	175	0,1%
Autres	17 725	6,3%	32 187	9,6%	11 822	7,4%
Ensemble	281 000	100,0%	335 869	100,0%	159 333	100,0%

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

En ce qui concerne les autres pourvoyeurs de fonds tels que l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le Royaume Uni, chacun a eu sa propre vision en matière d'aide au développement durant l'année 2012. L'Union Européenne et la Banque Mondiale ont diminué leur contribution tandis que le Royaume Uni a augmenté sa part.

Dans l'ensemble, les aides au développement des non résidents s'élevaient à 335,8 milliards d'ariary en 2012. Il a été de 281,0 milliards d'ariary en 2011 ; la hausse durant la période 2011-2012 a été alors de 19,5 pour cent, expliquée principalement par la forte contribution des Etats-Unis d'Amérique, le maintien de l'appui de la France et la hausse de la contribution de la Suisse et du Royaume Uni.

2.2.2. Principaux Pays partenaires financiers des ONG/Associations

2012, année atypique pour les Etats Unis d'Amérique et le Royaume Uni

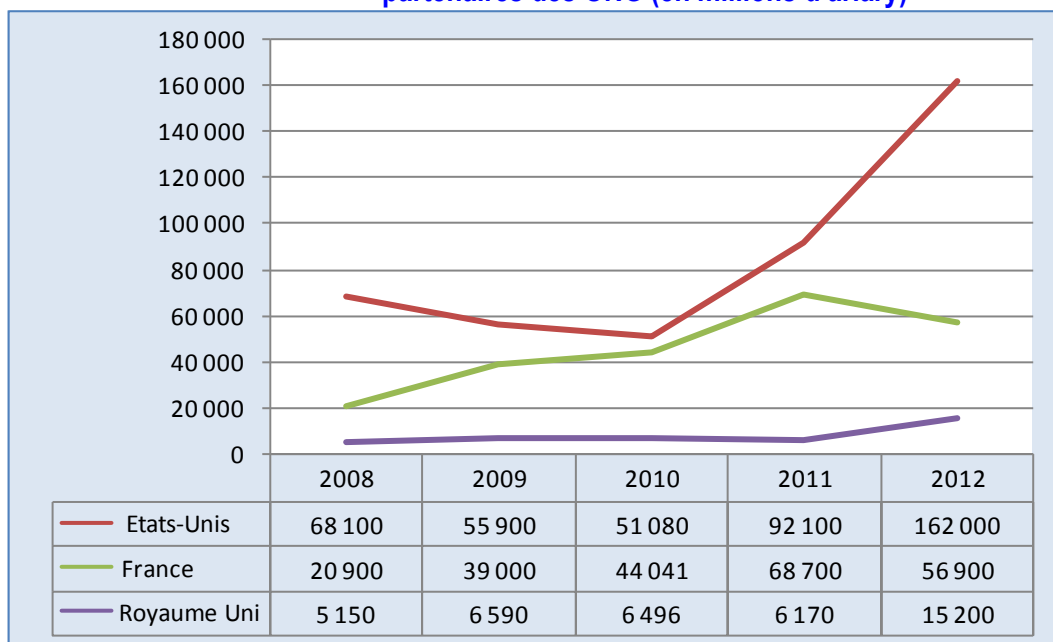
Sur le long terme, nos principaux pays partenaires sont les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume Uni.

Les Etats-Unis d'Amérique se sont démarqués du trio pendant l'année 2012. En effet, les ressources en provenance de ce pays sont passées de 92,1 milliards d'ariary en 2011 à 162,0 milliards d'ariary en 2012. Ces fonds ont été, pour l'essentiel, destinés au secteur de l'Eau et Assainissement, et en particulier au renouvellement de certains projets. Il est à noter que la forte hausse de la contribution des Etats Unis a été observée depuis le début de l'année 2011.

La France a maintenu un niveau élevé de sa contribution au cours de l'année 2012, valeur estimée à 56,9 milliards d'ariary, malgré une légère baisse par rapport à l'année 2011.

Pour le cas du Royaume Uni, l'année 2012 fut une année atypique puisque sa contribution a été révisée significativement à la hausse par rapport au niveau des années antérieures. Cette contribution a été de l'ordre de 15,2 milliards d'ariary en 2012 si auparavant, le montant avoisinait 6 milliards d'ariary.

Graphique 5 : Evolution des financements des trois principaux pays partenaires des ONG (en millions d'ariary)



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Les points qui vont suivre analysent le type de donateur pour chacun des principaux pays partenaires ainsi que leurs secteurs d'intervention.

Apport des Etats-Unis via le Gouvernement américain

Le gouvernement a été le principal donateur pour le cas des Etats Unis et l'année 2012 a confirmé la reprise de son rôle dans l'aide au développement. Ainsi, 89,8 milliards d'ariary ont été en reçus du gouvernement américain au cours de l'année 2012. Ces fonds ont représenté 55,4 pour cent de l'ensemble des aides des Etats Unis. De la part des ONG internationales américaines, les ONG/Associations implantées à Madagascar ont bénéficié d'une somme de 13,4 milliards d'ariary, composé à hauteur de 8,3 pour cent, de fonds américains.

Les dons ont été d'une forte importance pour l'année 2012 et ont été évalués à 49,4 milliards d'ariary. Un pic a même été observé puisque les valeurs estimées dans les années antérieures n'ont guère dépassé 20 milliards d'ariary.

Tableau 16 : **Fonds en provenance des Etats-Unis d'Amérique (en millions d'ariary)**

Rubriques	2008	2009	2010	2011	2012	1^{er} Sem. 2013
ONG internationales	13 450	17 888	22 400	20 910	13 480	11 980
Gouvernement américain	32 400	16 770	22 100	52 500	89 800	26 900
Dons	19 600	19 565	4 390	16 200	49 400	7 140
Autres	2 650	1 677	2 190	2 490	9 320	7 180
Total	68 100	55 900	51 080	92 100	162 000	53 200

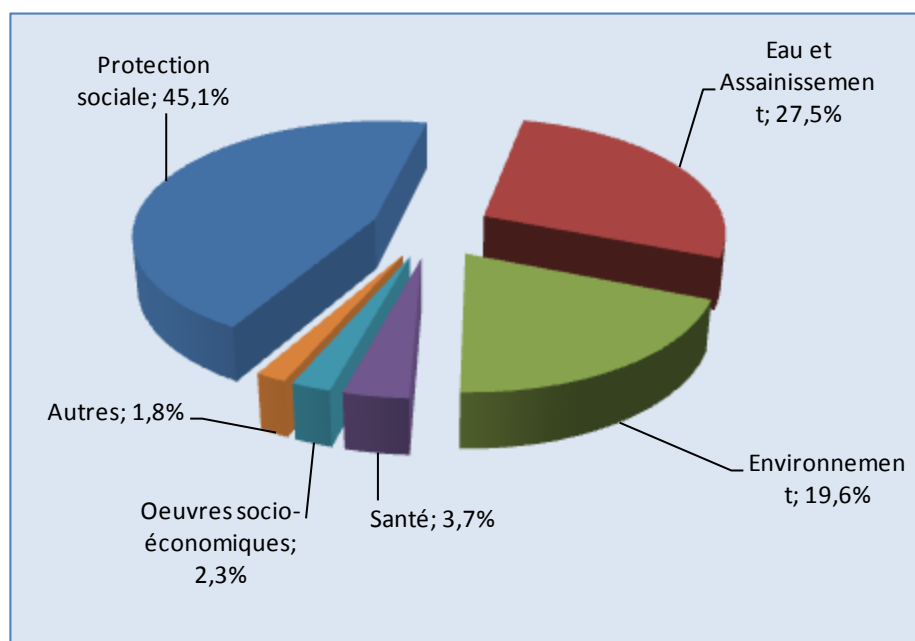
Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Le rôle du gouvernement américain s'est poursuivi au cours de l'année 2013. Un montant de 26,9 milliards d'ariary a été provisoirement enregistré au cours du premier semestre. Les ONG américains ont semblé avoir pris de l'importance et le poids des dons a retrouvé leur valeur moyenne.

Par rapport au domaine d'intervention, la protection sociale est resté le secteur prioritaire pour l'année 2013. Elle a regroupé 45,1 pour cent des fonds. Puis, le secteur de l'Eau et assainissement où 27,5 pour cent des fonds ont été injectés. Le secteur de l'Environnement a complété la liste des trois principaux domaines bénéficiaires de l'aide des Etats Unis. Ce dernier a constitué 19,6 pour cent des fonds au cours du premier semestre 2013.

L'aide des Etats Unis s'est concentré principalement sur ces trois domaines durant le premier semestre 2013.

Graphique 6 : Répartition des financements des Etats-Unis par domaine d'intervention au cours du 1^{er} semestre 2013



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Maintien de la politique en matière d'œuvres humanitaires pour la France

Les transferts des fonds de la France destinés aux œuvres humanitaires à Madagascar passent par les ONG internationales françaises. En 2011, l'apport de ces dernières a presque doublé par rapport à 2010, et de 2012 jusqu'au premier semestre 2013, le niveau a été maintenu. Ainsi, l'on a estimé à 43,8 milliards d'ariary le montant des aides de la France passant par les ONG internationales françaises en 2012, et à 19,2 milliards d'ariary au premier semestre 2013. Une augmentation de 7,4 pour cent a été enregistrée en 2012 par rapport à l'année 2011.

L'apport de la France a diminué de 17,2 pour cent en 2012 par rapport à 2011 sur l'ensemble des fonds transférés mais est resté élevé par rapport aux années antérieures. En 2012, cet apport s'est établi à 56,9 milliards d'ariary. La diminution par rapport à l'année 2011 a résulté de la baisse simultanée de la part des autres cotisants non résidents français tels que le gouvernement et les membres non résidents des ONG/Associations implantées à Madagascar.

L'année 2013 semble avoir été plus dynamique pour les non résidents français, notamment avec l'augmentation des aides venant du gouvernement et des membres non résidents des ONG/Associations ainsi que des simples citoyens français.

Tableau 17 : **Fonds en provenance de la France (en millions d'ariary)**

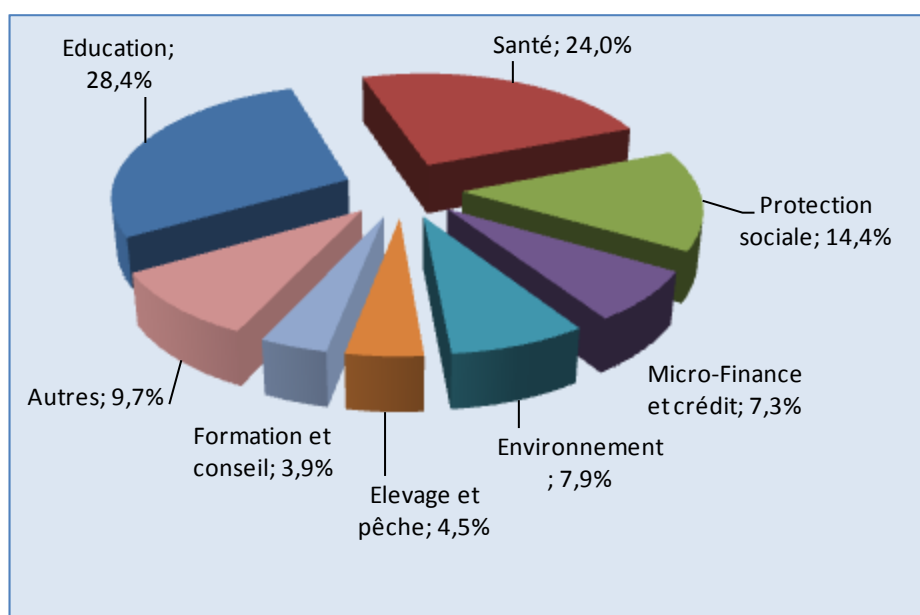
Rubriques	2008	2009	2010	2011	2012	1^{er} Sem 2013
ONG internationales	11 000	18 283	22 570	40 800	43 800	19 239
Gouvernement français	4 340	4 863	8 190	7 800	4 991	3 373
Dons	292	242	1 670	10 200	1 201	120
Autres	5 268	15 611	11 611	9 900	6 908	5 769
Total	20 900	39 000	44 041	68 700	56 900	28 500

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Par ailleurs, les politiques de répartition des aides entre les différents secteurs d'œuvres humanitaires à Madagascar sont restées inchangées en 2013. Une répartition homogène des fonds a généralement été constatée dans la mesure où les différences inter-secteurs sont assez limitées au regard du graphique ci-dessous.

Sept secteurs ont été principalement identifiés au cours du premier semestre 2013. L'Education, la Santé et la Protection sociale ont été les plus importants avec des budgets représentant respectivement 28,4 pour cent, 24,0 pour cent et 14,4 pour cent de l'ensemble des aides de la France.

Graphique 7 : **Répartition des fonds provenant de la France par domaine d'intervention au cours du 1^{er} semestre 2013**



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

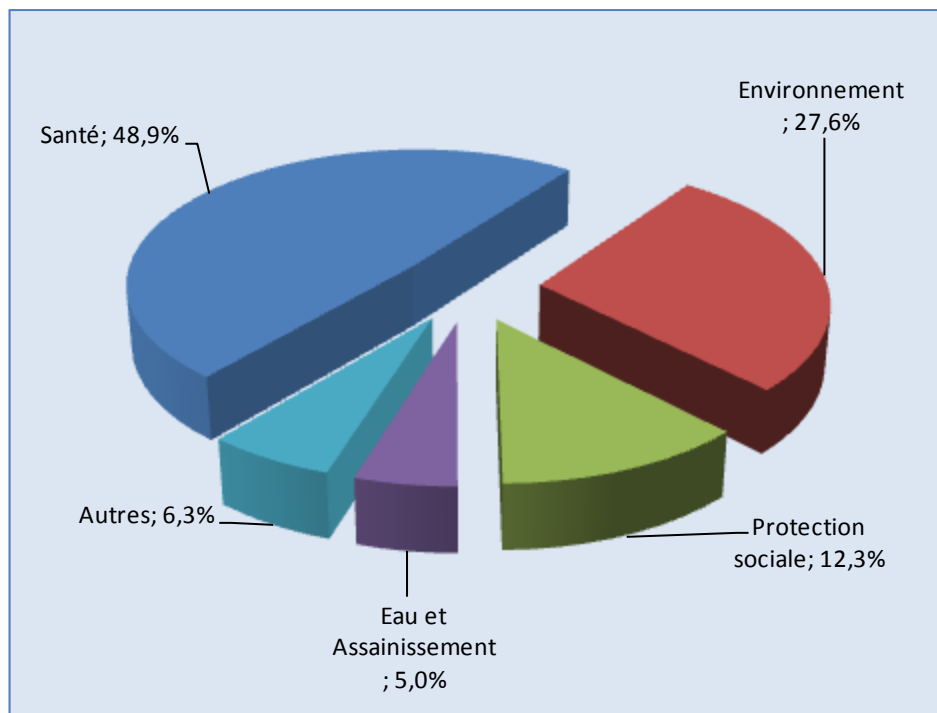
La Santé comme domaine d'activité prioritaire 2013 pour le Royaume Uni

Le secteur « Santé » est devenu le premier domaine d'intervention du Royaume Uni en 2013. Ce secteur a bénéficié d'un montant de 6,5 milliards d'ariary en accaparant presque la moitié des fonds en provenance de ce pays.

Ensuite est venu le domaine de l'Environnement qui a déjà bénéficié d'un montant important en 2012. Le Royaume Uni continue de soutenir les efforts dans la préservation de l'environnement, au moins jusqu'à la fin de l'année 2013. Ce secteur a constitué 27,6 pour cent des aides du Royaume Uni au cours du premier semestre 2013.

La « Protection sociale » et l'« Eau et assainissement » ont complété les principaux domaines d'intervention de ce pays durant le premier semestre de 2013. Respectivement, ils ont accaparé 12,3 pour cent et 5,0 pour cent des fonds.

Graphique 8 : **Répartition des fonds provenant du Royaume Uni par domaine d'intervention au cours du 1^{er} semestre 2013**



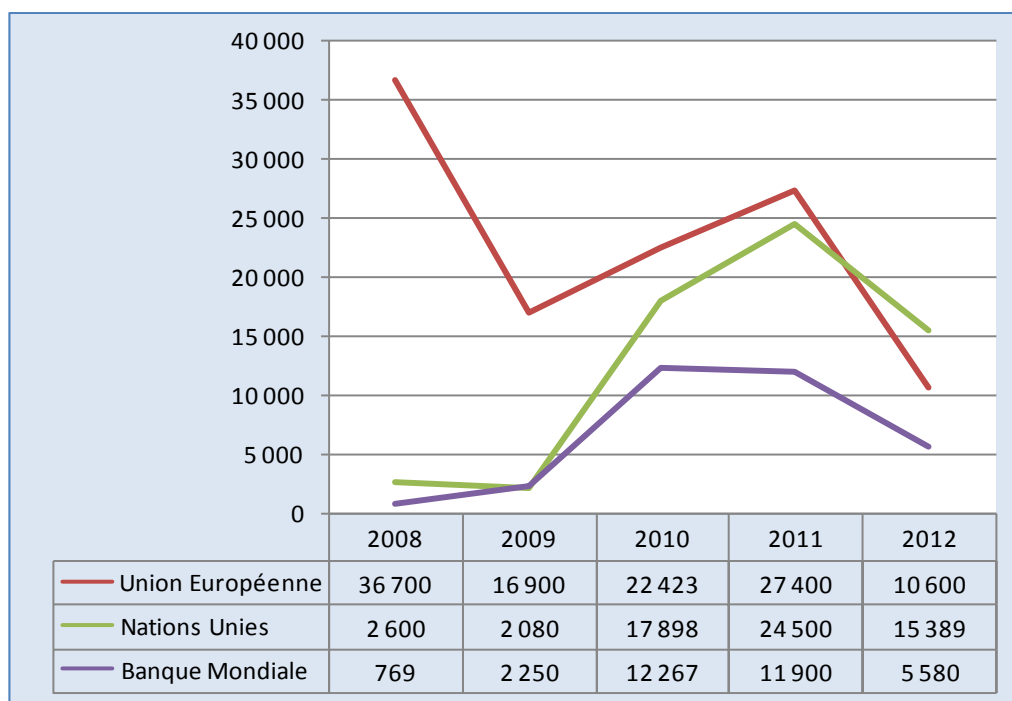
Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

2.2.3. Ressources des ONG issues des Bailleurs de fonds multilatéraux

L'apport de L'Union Européenne, des Nations Unies et de la Banque Mondiale constitue l'objet d'analyse dans cette section.

Les évolutions enregistrées des apports de ces trois bailleurs de fonds, de 2008 à 2012, revêtent un comportement assez similaire caractérisé par une baisse en 2009 puis une reprise jusqu'en 2011 et enfin une nouvelle baisse en 2012. Durant cette période, la plus grande variation de la contribution a concerné l'Union Européenne ainsi que la Banque Mondiale. Le graphique ci-dessous illustre ces comportements.

Graphique 9 : **Evolution des financements des Bailleurs de fonds multilatéraux partenaires des ONG/Associations (en million d'ariary)**



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

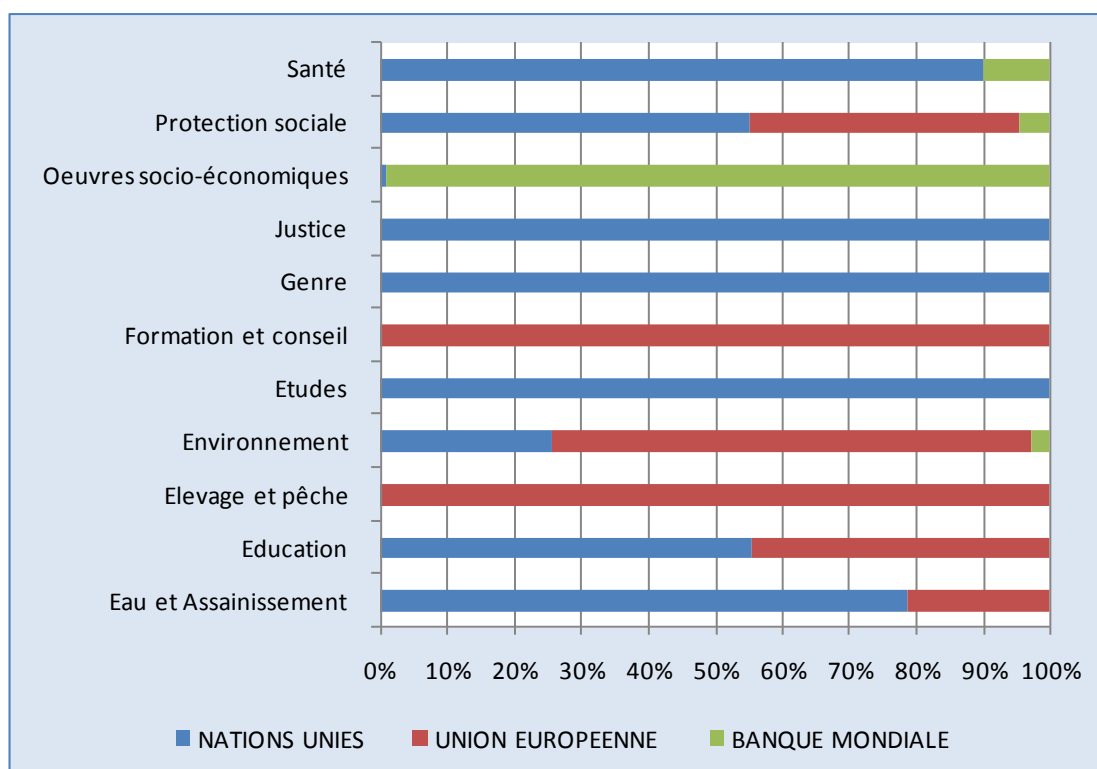
Par rapport à leur soutien par domaine, les résultats de l'enquête font ressortir que peu sont les domaines dans lesquels les appuis des trois bailleurs de fonds se chevauchent. Il s'agit précisément des domaines de la Protection sociale et de l'Environnement pour le début de l'année 2013. Les bailleurs de fonds se sont généralement partagé les responsabilités dans les œuvres humanitaires à Madagascar.

Ainsi, au cours du premier semestre 2013, l'Union Européenne a financé une grande partie des domaines de la Formation-conseil, de l'Elevage et Pêche, et de l'Environnement.

La Banque Mondiale s'est chargée du domaine des œuvres socio-économiques, notamment les différentes infrastructures, petites ou grandes. Cela pour autant ne l'a pas empêché de participer à d'autres œuvres humanitaires tels que la Santé, la Protection sociale, et l'Environnement.

Enfin, les Nations Unies ont eu à intervenir dans plusieurs domaines durant le premier semestre 2013. Elles ont particulièrement soutenu les domaines Genre et Justice en totalité.

Graphique 10 : **Apport des Bailleurs de fonds multilatéraux dans les domaines d'intervention au cours du 1^{er} semestre 2013**

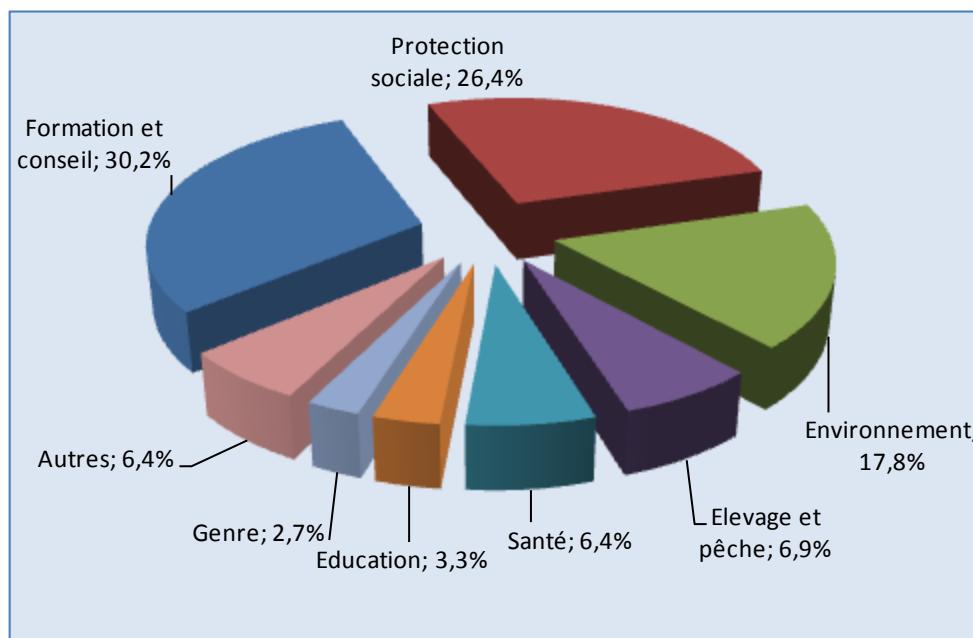


Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Lorsque les apports des bailleurs de fonds ont été cumulés au cours du premier semestre 2013, la Formation-conseil, la Protection Sociale et l'Environnement ont été leurs trois secteurs prioritaires durant cette période. Respectivement, ils ont représenté 30,2 pour cent, 26,4 pour cent et 17,8 pour cent de l'ensemble des aides et se sont vu alloués trois quart du budget des bailleurs.

Le reste du budget a été destiné à l'appui de l'Elevage et Pêche, de la Santé, de l'Education et de l'approche Genre.

Graphique 11 : **Allocations budgétaires des Bailleurs de fonds multilatéraux par domaine d'intervention au cours du premier semestre 2013**



Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

En somme, les actions des ONG/Associations implantées à Madagascar au cours de l'année 2012 ont été soutenues par les relations bilatérales à travers les ONG internationales et les Gouvernements étrangers. Ces deux entités non résidentes ont eu à apporter des aides estimées respectivement à 125,4 milliards d'ariary et à 103,0 milliards d'ariary, soit 56,0 pour cent des ressources totales des ONG.

Les bailleurs de fonds multilatéraux ont montré quelques signes de réticences en révisant à la baisse leurs apports en 2012 par rapport à 2011. Cependant, la tendance du premier semestre 2013 reflète une reprise de leur aide, notamment dans les secteurs de la Formation-conseil, la Protection sociale et de l'Environnement.

Enfin, les hausses successives enregistrées depuis les dernières années des fonds contractés auprès des institutions non résidentes, par les ONG/Associations implantées à Madagascar, pourraient refléter la confiance de ces bailleurs.

3. Les dépenses des ONG

Les dépenses des ONG reflètent l'utilisation des ressources destinées à financer les activités de ces ONG dans divers domaines d'intervention. La structure de ces dépenses donne une image des politiques générales entreprises par les ONG et de ce fait, la concrétisation de leur contribution dans le développement socio-économique. Ce chapitre vise à analyser la situation des dépenses des ONG durant l'année 2012 et le 1^{er} semestre 2013 : son évolution par rapport à la situation antérieure, sa structure par catégorie et par secteur, et la contribution effective des non résidents, c'est-à-dire, le volume de l'injection effective de financements dans l'économie malagasy.

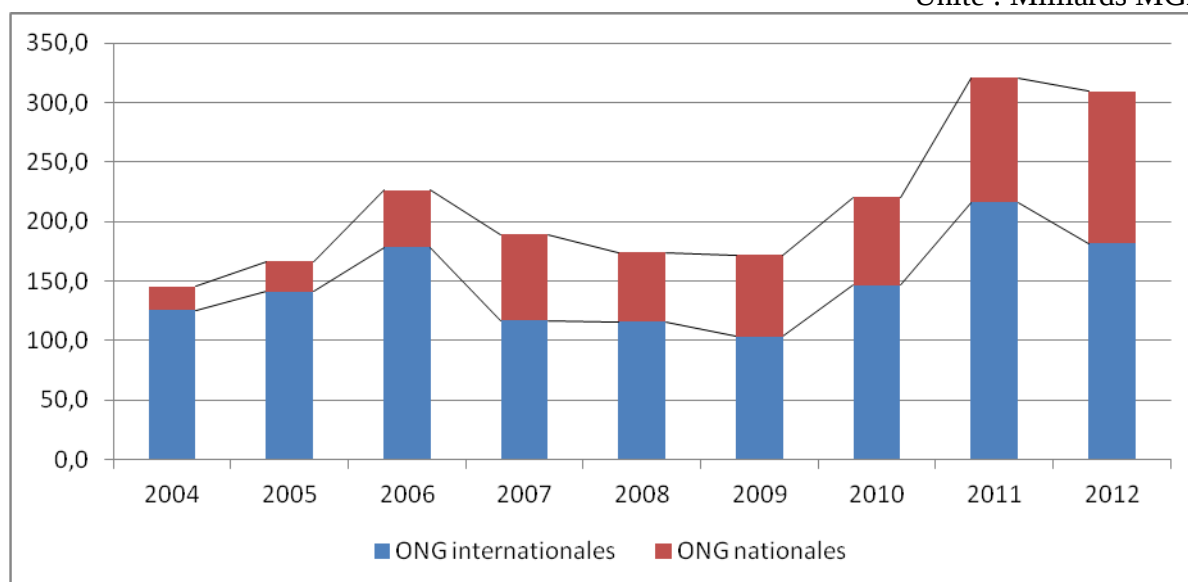
3.1. Evolution des dépenses des ONG

3.1.1. Généralités

Le graphique suivant met en exergue l'évolution globale des dépenses, et par type d'ONG de 2004 à 2012.

Graphique 12 : Evolution des dépenses des ONG par type de 2004 à 2012

Unité : Milliards MGA



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

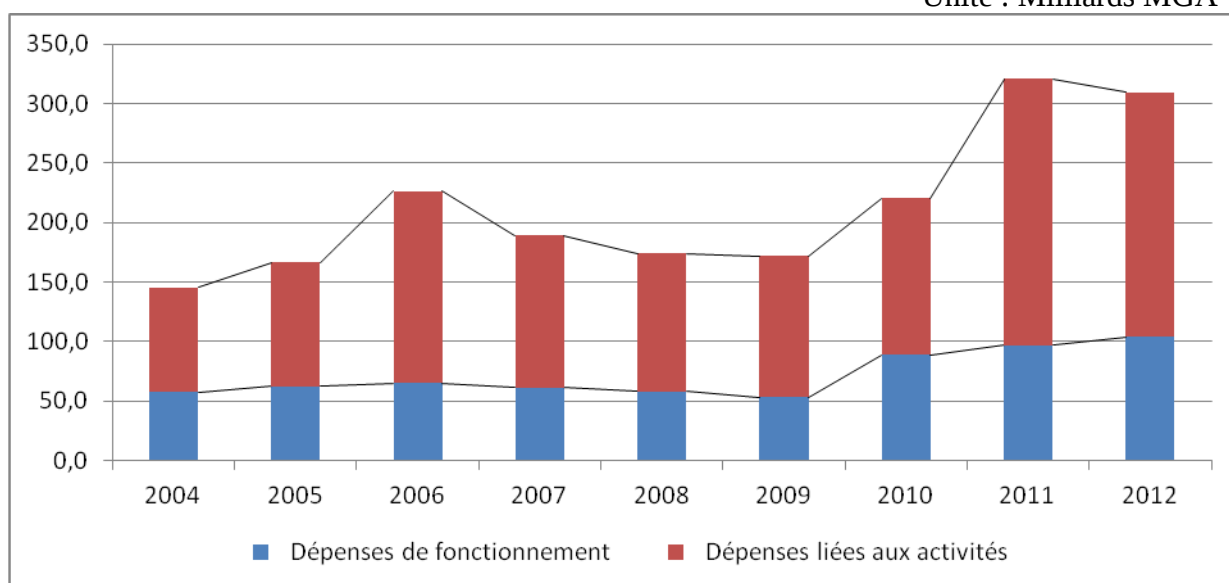
Les dépenses totales des ONG se sont élevées à 309,6 milliards d'Ariary durant l'année 2012, soit une baisse de 3,4 pour cent par rapport à l'année 2011. L'année 2012 a marqué donc un ralentissement des activités du secteur des ONG/associations à Madagascar. Néanmoins, les réalisations de 2012 sont restées largement supérieures à la moyenne annuelle enregistrée entre 2004 et 2011 : le niveau des dépenses enregistrées en 2012 a été l'équivalent de 1,5 fois de la moyenne de cette période.

Ce ralentissement entre 2011 et 2012, vient surtout des réalisations des ONG internationales. Leurs dépenses, durant l'année 2012, estimées à 181,5 milliards d'Ariary, ont connu une baisse de 16,1 pour cent par rapport à l'année précédente, avec une contribution de -10,8 points dans la variation globale. Par contre, les dépenses des ONG/associations nationales continuent de suivre une tendance à la hausse. Les dépenses de ces dernières, estimées à 128,1 milliards d'Ariary, ont enregistré un accroissement en valeur de l'ordre de 22,7 pour cent, entre 2012 et 2011. Ces réalisations contribuent à hauteur de 7,4 points dans la variation globale.

Il convient de noter que les réalisations des ONG/Associations nationales ont affiché en 2012 leur plus haut niveau depuis 2004 (41,4 pour cent).

Graphique 13 : **Evolution des dépenses des ONG par catégories de 2004 à 2012**

Unité : Milliards MGA



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Les dépenses des ONG sont restées concentrées au niveau des dépenses liées aux activités. En 2012, la structure a été de 33,6 pour cent de dépenses de fonctionnement (104,2 milliards d'Ariary) et de 66,4 pour cent de dépenses liées aux activités (205,4 milliards d'Ariary).

La baisse des dépenses en 2012, par rapport à 2011, s'explique par la baisse des réalisations au niveau des dépenses liées aux activités. Ces dernières ont connu une régression de 8,2 pour cent en 2012, par rapport aux réalisations de l'année 2011. Par contre, les dépenses de fonctionnement ont enregistré une hausse de 7,6 pour cent entre 2011 et 2012.

Malgré la baisse des dépenses liées aux activités, les résultats de 2012 confirment la tendance des interventions des ONG/associations. En effet, les réalisations au profit direct de la population ont été encore privilégiées, à l'instar des années précédentes.

3.1.2. Evolution au niveau des catégories de dépenses – Analyse des dépenses de l'année 2012

Le tableau suivant donne l'évolution des dépenses de fonctionnement par catégories de 2004 à 2012.

Tableau 18 : **Evolution des dépenses de fonctionnement de 2004 à 2012 (Milliards d'Ariary)**

Dépenses de fonctionnement	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rémunérations des salariés	37,1	41,9	39,9	44,2	42,1	40,1	52,2	64,0	77,2
Eau et électricité	1	1,1	3,4	3,1	1,5	2,3	2,9	7,2	4,5
Communication	2,9	2,8	3,3	4,5	3,1	3,7	11,8	5,4	6,0
Loyer	3,8	3,6	3,4	9,6	2,9	4,7	5,4	10,1	7,1
Autres postes	12,8	13,2	15,3	0,1	8,8	2,3	16,3	10,2	9,4
Total	57,6	62,6	65,3	61,5	58,3	53,1	88,7	96,8	104,2

Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

L'impact de la présence des ONG dans le pays est parfaitement illustré par le niveau des dépenses de fonctionnement, qui sont restées très soutenues en 2012. La rubrique « rémunération des salariés » ont demeuré la plus importante.

En ce qui concerne les dépenses en « rémunération des salariés », la réalisation enregistrée en 2012 a représenté 74,2 pour cent de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Par rapport à 2011, le poids de la rémunération a gagné 8,1 points de pourcentage. En termes d'évolution, les dépenses en rémunération de 2012 se sont accrues de 20,8 pour cent par rapport à 2011. Il convient de noter que cette rubrique correspond à 79,6 pour cent des dépenses de fonctionnement chez les ONG internationales et 66,0 pour cent chez les ONG nationales.

Au niveau des dépenses en « eau et électricité », les réalisations en 2012 ont connu une baisse de l'ordre de 37,9 pour cent par rapport à 2011. Cette baisse a entraîné le recul du poids de ce poste dans les dépenses de fonctionnement. L'importance des dépenses en électricité et eau est revenue à son niveau d'avant l'année 2011, évaluée à 4,3 pour cent en 2012. Ce changement provient surtout des ONG internationales. En effet, pour ces dernières, ce poste a représenté 4,1 pour cent pour cent des dépenses de fonctionnement, contre 9 pour cent enregistré en 2011. Pour les ONG nationales le poids des dépenses en électricité et eau est resté quasi-inchangé avec 4,6 pour cent en 2012.

Les dépenses en « communication » durant l'année 2012, quant à elles, ont connu une hausse de 11,1 pour cent par rapport à l'année d'avant. Son poids est resté pratiquement stable: 5,7 pour cent des dépenses de fonctionnement en 2012 et 5,5 pour cent en 2011. L'importance des dépenses en communication a été légèrement plus prononcée pour les ONG nationales : 5,3 pour cent des dépenses de fonctionnement des ONG internationales et 6,1 pour cent de celles des ONG nationales.

La tendance depuis 2009 de la rubrique « loyer » a fléchi. Les réalisations de 2012 ont régressé de 29,8 pour cent par rapport à 2011. Son poids dans les dépenses de fonctionnement a également connu une régression. Si, en 2011, ces dépenses représentaient 10,4 pour cent des dépenses totales de fonctionnement ; en 2012, elles étaient de 6,8 pour cent. Cette situation provient surtout des ONG internationales : si, en 2011, le poids du « loyer » a été de 12,7 pour cent des dépenses de fonctionnement ; en 2012, il n'a représenté que 7,6 pour cent. Pour les ONG nationales, par contre, son poids s'est légèrement accru : de 5,3 pour cent en 2011 à 6,0 pour cent en 2012.

Du côté des dépenses liées aux activités, elles ont connu un accroissement important en 2012.

L'analyse des dépenses liées aux activités permet de cerner la destination des fonds mobilisés par les ONG. Le tableau suivant donne l'évolution par poste de ces dépenses entre 2007 et 2012.

Tableau 19 : **Évolution des dépenses liées aux activités (Milliards d'Ariary)**

Catégories de dépenses	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Conseils en gestion	0,9	0,3	5,6	2,9	6,0	6,9
Formation et assistance technique	6,1	14,4	9,1	10,5	17,1	13,9
Études et recherches	2,6	4,4	2,1	5,0	10,8	3,5
Construction et réhabilitation	33,7	10,4	39,6	26,3	31,7	23,6
Achats des nouveaux terrains	0,2	0,5	0,5	0,2	0,4	0,7
Matériel de transport, informatique et autres	8,4	16,2	2,8	10,8	16,1	14,8
Octroi de fonds/subventions à d'autres entités	0,6	0,8	7,9	13,8	2,9	40,4
Voyage pour le compte de l'ONG à l'extérieur	2,8	1,9	1,3	2,4	10,0	4,9
Voyage pour le compte de l'ONG à l'intérieur	12	4,9	8,6	9,3	8,9	17,2
Dépenses en fret	0,8	0,5	0,6	1,9	1,5	2,4
Contribution régulière aux organisations charitables	2,5	11,9	5	4,9	7,3	5,9
Dépenses en donation, dots, héritage, lots loterie	12	3	1,6	0,4	0,9	6,2
Autres dépenses	45,2	46,4	34,4	43,5	110,2	65,1
Total	127,8	115,6	119,1	131,8	223,8	205,4

Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

L'ensemble des dépenses liées aux activités a accusé une baisse de 8,2 pour cent.

Seulement trois postes de dépenses ont affiché une croissance en valeur par rapport à 2011. Il s'agit de :

- « octroi de fonds/subventions à d'autres entités » avec une contribution de 16,8 points de pourcentage à la variation globale des dépenses liées aux activités ;
- « Voyage pour le compte de l'organisation à l'intérieur », avec une contribution de 3,7 points ;
- « Donation, dots,... », avec une contribution de 2,3 points.

La régression des dépenses liées aux activités est venue surtout de la baisse des réalisations au niveau des postes comme « Autres dépenses », « Construction et réhabilitation » et « Etude et recherche ». Leurs contributions à la variation globale ont été respectivement de -20,2 points, de -3,6 points et de -3,2 points. L'ensemble des dépenses au niveau de ces 3 postes ont été équivalent à 44,9 pour cent du total des dépenses liées aux activités.

Durant l'année 2012, le partenariat entre organisations humanitaires et/ou de développement a pris une ampleur considérable. Ce phénomène s'illustre par la hausse conséquente du poste « octroi de fonds/subventions à d'autres entités ». Les réalisations, durant 2012, destinées à ce poste ont été évaluées à hauteur de 19,6 pour cent des dépenses liées aux activités. Ce qui fait de la rubrique « octroi de fonds/subventions à d'autres entités » la première destination des engagements des ONG/associations en 2012, contrairement aux années précédentes. L'enquête n'a pas pu mesurer s'il s'agit-il d'un changement de stratégie pour mieux atteindre les potentiels bénéficiaires des programmes mis en place.

L'analyse selon le type de l'ONG montre une différence de structure entre les ONG internationales et les ONG nationales.

Pour les ONG internationales, les 5 premiers postes de dépenses liées aux activités de l'année 2012 ont été:

- Octroi de fonds/subventions à d'autres entités : 36,8 milliards MGA.
- Construction et réhabilitation : 15,4 milliards MGA.
- Voyage au compte de l'organisation à l'intérieur : 9,3 milliards MGA.
- Formation et assistance technique : 8,5 milliards MGA

- Sensibilisation/Vulgarisation/Mobilisation/Plaidoirie : 7,0 milliards MGA.

Pour les ONG nationales, les 5 premiers postes de dépenses liées aux activités de l'année 2012 ont été:

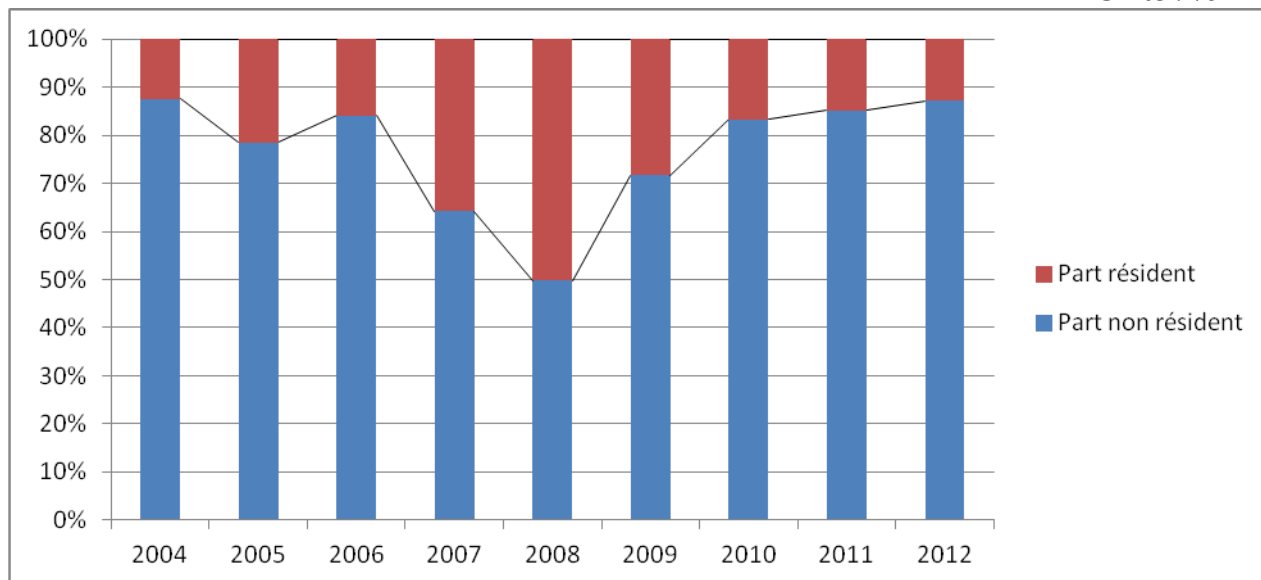
- Sensibilisation/Vulgarisation/Mobilisation/Plaidoirie : 8,6 milliards MGA.
- Construction et réhabilitation : 8,3 milliards MGA.
- Voyage au compte de l'organisation à l'intérieur : 7,8 milliards MGA.
- Reboisement : 7,8 milliards MGA.
- Indemnités/Per diem : 7,5 milliards MGA.

3.1.3. Evolution de la participation des non résidents

Le graphique suivant donne l'évolution de l'apport des non résidents au niveau des dépenses réalisées par les ONG/Associations sur la période 2004-2012. Il traduit le volume des transferts effectivement injectés dans l'économie malagasy, donc de la contribution des non résidents à la mise en œuvre des activités menées par les ONG implantées à Madagascar.

Graphique 14 : **Evolution de la participation des non résidents au niveau des dépenses liées aux activités des ONG de 2004 à 2012**

Unité : %



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Les chiffres continuent d'indiquer l'importance des financements extérieurs dans le secteur des ONG. Les réalisations de l'année 2012 ont affiché une contribution des non résidents de 87,2 pour cent des dépenses liées aux activités. Cette part suit une tendance positive depuis 2009.

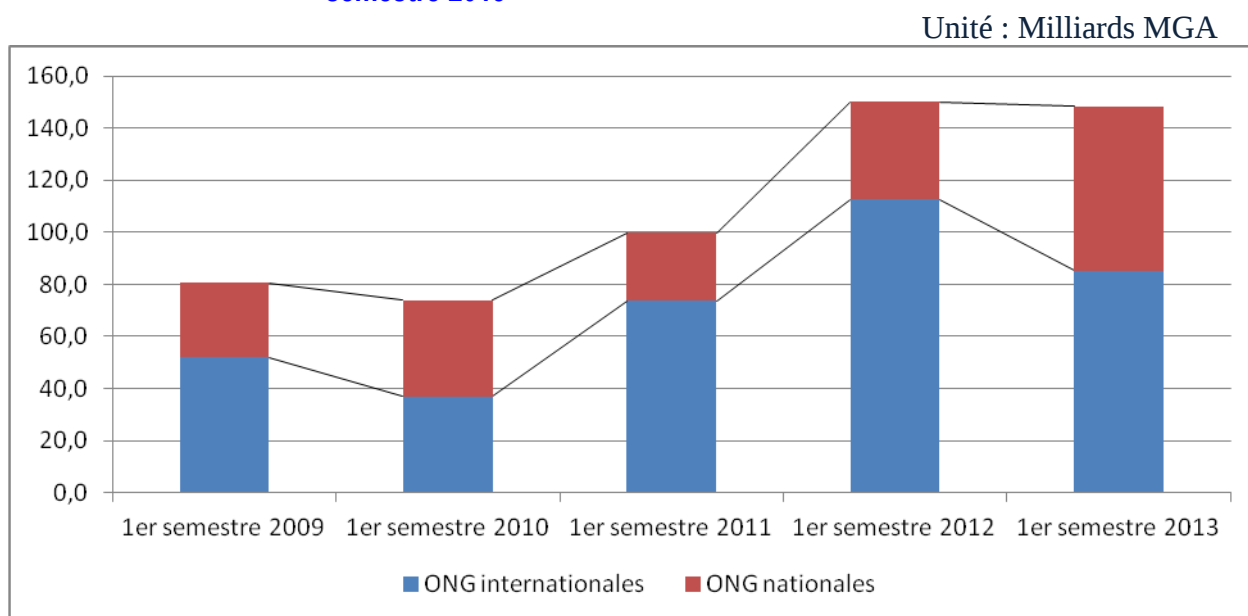
Les dépenses liées aux activités financées par les non résidents ont été évaluées à 179,2 milliards d'ariary en 2012, soit une baisse de 5,9 pour cent par rapport à l'année 2011, et une contribution de -5,6 points à la variation globale des dépenses liées aux activités.

3.2. Analyse des dépenses des ONG au cours du premier semestre 2013

3.2.1. Tendance des activités des ONG

L'analyse de la tendance des activités des ONG se base sur le glissement entre le 1^{er} semestre de 2009 à 2013. Le graphique suivant donne l'évolution des dépenses selon le type de l'ONG.

Graphique 15 : **Evolution des dépenses au cours du 1^{er} semestre de 2009 au 1^{er} semestre 2013**



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Les dépenses des ONG ont stagné durant le premier semestre 2013, par rapport à la même période en 2012. Pendant cette période, les réalisations des ONG ont été évaluées à 148,5 milliards d'Ariary. Soit une légère baisse de -1,1 pour cent par rapport aux réalisations du premier semestre 2012. Cette stagnation annonce une stabilité dans les engagements des ONG au cours de l'année 2013.

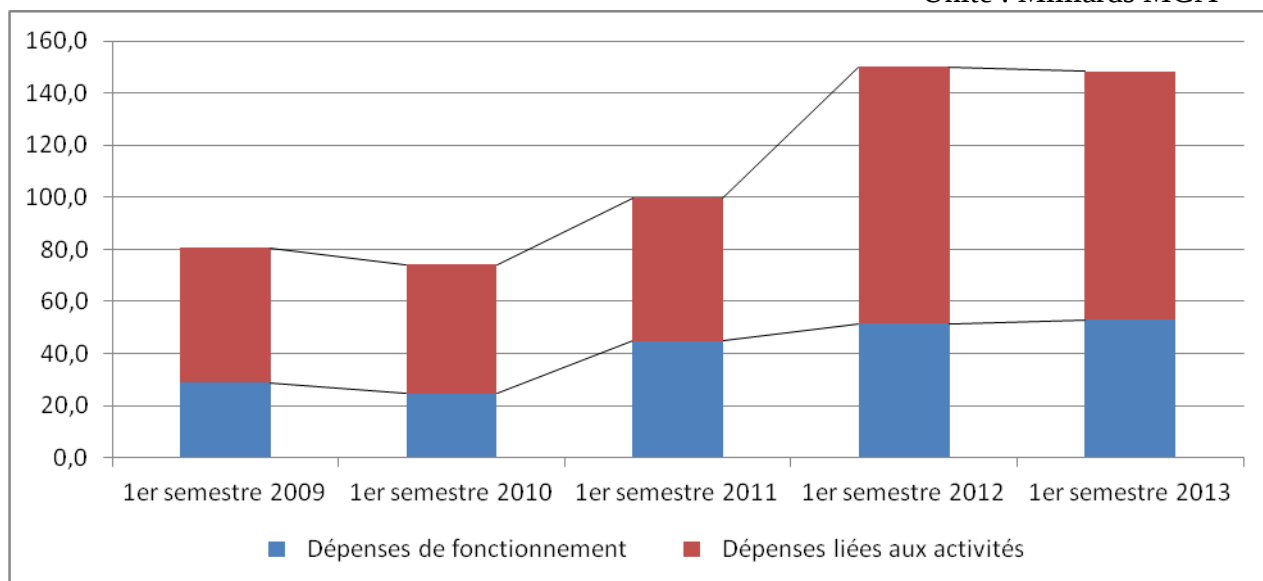
L'analyse selon le type des ONG montre que, si, d'un côté, les dépenses des ONG internationales ont affiché un gap de 27,4 milliards d'Ariary par rapport au premier semestre 2012 ; de l'autre côté, celles des ONG nationales ont affiché un surplus de 25,8 milliards d'Ariary.

Pour les ONG internationales, les dépenses enregistrées au premier semestre 2013 se sont élevées à 85,2 milliards MGA. La croissance par rapport au premier semestre 2012 est estimée à -24,4 pour cent, soit une contribution de -18,3 points de pourcentage à la variation globale.

Pour les ONG nationales, les dépenses durant le premier semestre 2013 ont été évaluées à 63,3 milliards MGA. Soit une hausse de 69,0 pour cent par rapport au premier semestre 2012, avec une contribution de 17,2 points à la variation globale.

Graphique 16 : **Evolution des dépenses des ONG par catégories du 1^{er} semestre de 2009 au 1^{er} semestre 2013**

Unité : Milliards MGA



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

La stabilisation des dépenses des ONG/associations, au premier semestre 2013 s'est généralisée. L'analyse selon les 2 grands postes de dépenses indique une faible variation. D'un côté, les dépenses de fonctionnement ont à peine progressé de 3,1 pour cent par rapport au premier semestre 2012. De l'autre côté, les dépenses liées aux activités ont affiché une baisse de 3,3 pour cent. Ce qui a donné une contribution à la variation globale respectivement de 1,1 point et de -2,1 points.

L'évolution contraste des dépenses des ONG internationales et nationales a été confirmé au niveau des 2 grands postes de dépenses. Pour les ONG internationales, par rapport au premier semestre 2012, la baisse des dépenses a été généralisée au premier semestre 2013 : -29,4 pour cent pour les dépenses

de fonctionnement et -21,6 pour cent pour les dépenses liées aux activités. Pour les ONG nationales, par rapport au premier semestre 2012, l'analyse note un boom des dépenses pour ces deux grands postes : +113,0 pour cent pour les dépenses de fonctionnement et de +48,9 pour cent pour les dépenses liées aux activités.

3.2.2. Evolution au niveau des catégories de dépenses – Analyse des dépenses au premier semestre 2013

Au premier semestre 2013, le poids des dépenses liées aux activités a été de 64 pour cent, et celui des dépenses de fonctionnement 36 pour cent. Ces statistiques ont confirmé la tendance observée durant les périodes précédentes.

Tableau 20 : **Les dépenses de fonctionnement du 1^{er} semestre 2011 au 1^{er} semestre 2013 (mds Ariary)**

Dépenses de fonctionnement	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013
Dépenses totales de fonctionnement	44,9	51,4	53,0
Dont Rémunération des salariés	24,0	39,2	36,8
Eau et électricité	1,4	1,8	1,7
Communication	4,3	2,3	2,8
Loyer	2,8	3,8	3,6

Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Les dépenses de fonctionnement ont été composées principalement de la « rémunération des salariés ». Bien que les réalisations enregistrées au cours du premier semestre 2013 au niveau de ce poste aient baissé de 6,1 pour cent par rapport au premier semestre 2012, leurs poids sont restés très important (69,3 pour cent des dépenses de fonctionnement). Cette baisse des dépenses en rémunération a découlé surtout de la situation des ONG internationales. Si, d'un côté, la contribution des dépenses des ONG nationales a été évaluée à 14,0 points à la variation globale ; de l'autre côté, celles des ONG internationales a été de -20,1 points.

Ce constat s'est confirmé au niveau des autres postes des dépenses de fonctionnement. En effet, les postes de dépenses des ONG internationales ont accusé une baisse par rapport au premier semestre 2012, alors que ceux des ONG nationales ont nettement progressé. Etant donné l'importance du poids des ONG internationales en termes de dépenses, l'évolution enregistrée à leur niveau a dicté l'évolution globale.

Tableau 21 : Les dépenses liées aux activités du 1^{er} semestre 2011 au 1^{er} semestre 2013 (mds Ariary)

Catégorie	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013
Conseils en gestion	0,4	3,8	3,5
Formation et assistance technique	3,8	13,3	7,2
Études et recherches	0,6	8,2	1,2
Construction et réhabilitation	10,0	12,3	8,6
Achats des nouveaux terrains	0,1	0,3	0,6
Matériels de transport, informatiques et autres matériels	0,4	1,1	4,4
Achat de fourniture	2,5	3,6	4,1
Octroi de fonds/subventions à d'autres entités	3,2	12,5	9,1
Voyage pour le compte de l'organisation à l'extérieur	0,4	0,8	3,0
Voyage pour le compte de l'organisation à l'intérieur	9,3	4,0	8,2
Dépenses en fret	0,1	5,6	0,9
Contribution aux organisations charitables	0,2	0,4	1,8
Achats de médicaments, vaccins	1,9	3,7	5,0
Aides scolaires	2,6	5,6	7,3
Dépenses en donation, dots, héritage, lots loterie	0,5	0,5	3,8
Achats de plants, reboisement	0,1	0,2	2,7
Dépenses en sensibilisation, vulgarisation, plaidoirie	1,5	4,4	11,3
Autres dépenses	17,3	18,4	12,7
Total	54,9	98,6	95,4

Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

Au cours du premier semestre 2013, l'analyse note un changement dans les dépenses liées aux activités des ONG par rapport à la même période de l'année 2012. Durant le premier semestre 2012, l'objet principal des dépenses liées aux activités a été le poste « formation et assistance technique » ; alors qu'au premier semestre 2013, il n'a plus figuré parmi les 5 postes de dépenses les plus importants. Il en a été de même pour les postes « étude et recherche » et « dépenses en fret ». La première destination des dépenses liées aux activités a été ainsi la rubrique « Sensibilisation, vulgarisation, plaidoirie » durant le premier semestre 2013, un poste qui a enregistré la plus forte contribution dans la variation globale des dépenses liées aux activités (+7,1 points). Mais la situation globale a été le fruit de la baisse considérable des réalisations au niveau des dépenses en « formation

et assistance technique » et « étude et recherche » qui ont contribué respectivement à hauteur de -6,2 points et de -7,1 points à la variation globale.

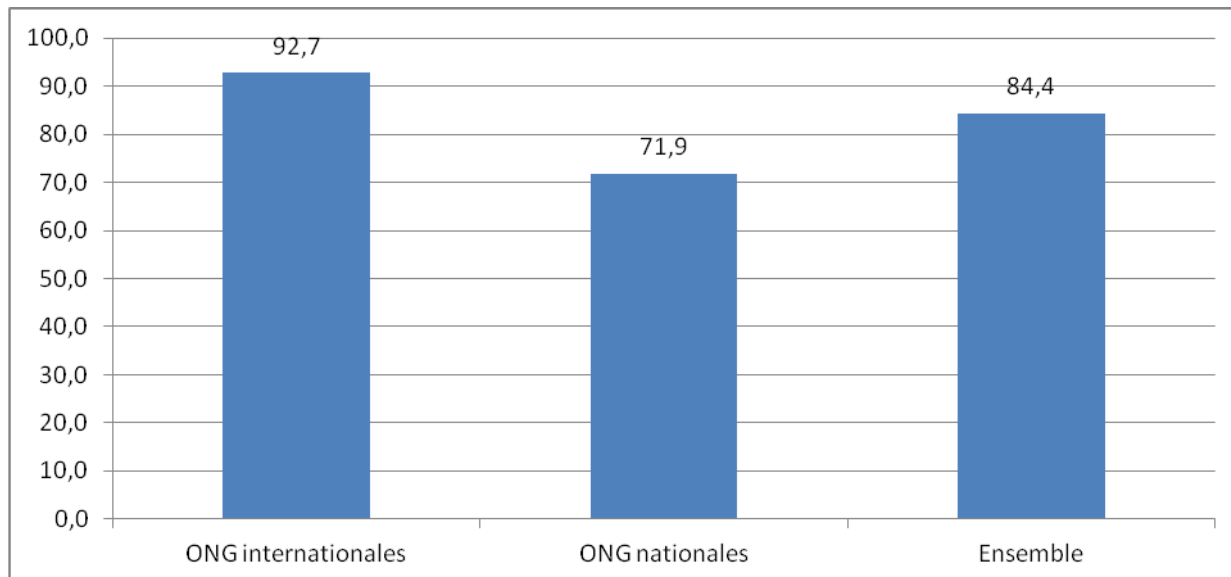
Ainsi, les 5 premiers postes de destination des dépenses des ONG au premier semestre 2013 sont :

- Sensibilisation, plaidoirie, avec une contribution de +7,1 points à la variation globale par rapport au 1^{er} semestre 2011 ;
- Fonds prêtés aux autres entités, avec une contribution de -3,4 points ;
- Construction et réhabilitation, avec une contribution de -3,8 points ;
- Voyage à l'intérieur, avec une contribution de +4,3 points ;
- Aides scolaires, avec une contribution respectivement de 1,8 point.

3.2.3. Dépenses financées par les Non Résidents

Le graphique suivant donne l'apport des non résidents dans les dépenses réalisées par les ONG/Associations exerçant à Madagascar au cours du premier semestre 2013.

Graphique 17 : **Apport des non-résidents au niveau des dépenses liées aux activités au cours du 1^{er} semestre 2013.**



Source : Enquête ONG-2013 /BCM-INSTAT

L'enquête a permis d'estimer à 80,5 milliards d'Ariary au cours du premier semestre 2013, l'apport des non résidents au niveau des dépenses liées aux activités des ONG. Ce qui a représenté 84,4 pour cent de la totalité. L'apport des non-résidents est resté, à l'instar des années antérieures, important au niveau du secteur des ONG/ Associations à Madagascar.

La participation des non-résidents a été plus importante via les ONG internationales (92,7 pour cent contre 71,9 pour cent pour les ONG nationales).

Annexe 1 : Base méthodologique

Base méthodologique

A1. Concepts et définitions

A1. 1. ONG « Organisation Non Gouvernementale »

Le terme « Organisation Non Gouvernementale » regroupe généralement un large panel d'Organisations, mais requiert à particulariser les structures issues de la société civile par opposition à l'Etat. En effet, il n'y a pas de norme universelle établie pour spécifier qu'une association est une ONG ou non.

On entend par « Organisation Non Gouvernementale », toute personne morale juridiquement constituée (i) entièrement ou largement indépendante du gouvernement; (ii) à but non lucratif; et (iii) existant à des fins humanitaires, sociales ou culturelles, dans le cadre d'une communauté ou de la société toute entière. Les ONG regroupent donc une multitude d'Organisations très diverses, indépendantes de l'Etat et poursuivant un but humanitaire ou de coopération plutôt que des objectifs commerciaux. Il existe deux types distincts d'ONG : *ONG nationales et internationales qui, grâce à leur structure, à leur mode de fonctionnement, à leurs valeurs (qu'elles prétendent universelles), jouent un rôle essentiel sur la scène internationale, jusqu'à entrer en concurrence avec les Etats.*

Le terme d'« ONG internationale » renvoie à des Organisations Non Gouvernementales qui se caractérisent « *par leur but non lucratif, par leur champ d'activité couvrant plusieurs pays dans lesquels sont installées des filiales, leurs centres de décision et de contrôle étant situés toutefois dans un seul pays. Leur réseau d'activité s'étend aujourd'hui dans le monde entier et couvre les domaines les plus divers* ». Parce qu'elles (les ONG) s'intéressent à des thématiques touchant des enjeux globaux tels que l'environnement et sa sauvegarde, la pauvreté, les Droits de l'Homme, ou encore l'aide humanitaire, elles éprouvent le besoin de se structurer afin d'être en adéquation avec l'ampleur de ces problèmes.

L'ONG internationale, pour mériter cette appellation, doit d'autre part être caractérisée par un réel dynamisme dans la participation à un certain nombre de mécanismes de relations internationales (institutions internationales, Etats, entreprises multinationales, médias, etc...) et ne pas être une simple coquille institutionnelle regroupant formellement des entités nationales très autonomes.

A1.1.1. Notion de résidence

(1) sont considérés **résidents** : tous agents économiques (nationaux ou étrangers) présents sur une durée de 1 an ou plus sur le territoire économique malagasy durant la période.

(2) sont considérés **non-résidents** : tous agents économiques qui ne résident pas sur le territoire économique malagasy durant la période de l'enquête.

A1.1.2. Territoire économique

C'est l'ensemble du territoire géographique auquel s'ajoute le représentant du pays à l'extérieur moins le territoire des pays étrangers dans le pays.

A1.1.3. Unités d'observation

L'enquête porte globalement sur les ONG dans l'ensemble du territoire économique Malagasy.

A1.1.4. Type d'ONG

Les ONG comportent 2 grands groupes à savoir : i) les ONG internationales ii) les ONG nationales.

A1.1.5. Champ de l'enquête

L'enquête s'adresse à toutes les ONG

Les domaines d'activités sont :

- La réinsertion sociale

Il s'agit des actions ciblant les groupes défavorisés et les groupes vulnérables de manière à les rendre autonomes après un certain temps d'accompagnement.

- Appui socio-humanitaire

Il est ici question d'œuvres caritatives, allant des distributions de vivres, d'effets vestimentaires ou de médicaments, à la remise ponctuelle de dons aux groupes nécessiteux et défavorisés, sans articulation avec des mesures d'autonomie.

- Développement socio économique

Le développement socio-économique concerne les actions qui sont concrétisées à partir d'un programme/projet bien défini dans le temps et dans l'espace, en partenariat avec les bénéficiaires et qui adopte des stratégies adaptées. Par ailleurs, ces actions ne sont classées, ni dans la « réinsertion sociale », ni dans « l'appui socio-humanitaire » et ni dans « l'appui technique ».

- Appui technique

L'appui technique fait appel aux expertises des ONG pour fournir une assistance technique et/ou matérielles, des conseils ou des formations dans un secteur spécifique : *éducation, santé, élevage et agriculture etc.*

- Environnement

Il regroupe toutes les activités liées à la protection de la nature et à l'assainissement de l'environnement (reboisement, actions dans les aires protégées, etc.).

A1.1.6. Couverture de l'enquête

L'enquête porte globalement sur la relation entre une ONG et une unité non résidente.

A2. Méthodologie d'échantillonnage

A2.1 Unité statistique

L'unité soumise à l'enquête est l'ONG ou l'association. Les ONG et associations opérationnelles figurant dans l'échantillon devraient répondre aux trois critères essentiels suivant : *être une ONG ou association régie par la loi malgache, avoir une activité sans but lucratif et intervenir dans les différents domaines d'intervention cités ci-dessus à Madagascar.*

L'enquête se fera auprès du siège social de l'ONG. Ce choix découle des raisons suivantes :

a- La responsabilité juridique des trois fonctions ci-après n'incombe qu'à l'ONG siège :

- la réalisation de l'objet social décomposée en cycles de transactions : *finances, dépenses, etc.* Chaque cycle englobe des transactions particulières et à chaque transaction correspond une procédure particulière ;
- la conservation de patrimoine : *stockage des biens* ;
- la détention des services généraux : *finances, gestion de personnel, administration, comptabilité.*

Leur bureau régional ou provincial ne possède pas de responsabilité juridique. Il correspond simplement au démembrement d'un patrimoine unique. Il en découle que les informations ont une forte chance d'être éparses ou parcellaires, voire même inexistantes au niveau de leur représentant régional ou provincial.

b- Certaines données qualitatives et quantitatives de l'ONG ne sont détenues, le plus souvent, qu'au siège social, en particulier les informations qui sous-tendent les décisions majeures relatives à chacun de ses démembrements.

A2.2. La base de sondage

La base de sondage pour cette enquête consiste généralement en une liste complète des ONG opérant à Madagascar. La liste des ONG a été obtenue auprès de l'INSTAT et des Ministères de la Population

et de l'Intérieur. Cette liste contient certaines informations indispensables pour leur échantillonnage et leur classement selon les domaines d'activités appropriés. Il est donc indispensable d'identifier le nom de l'ONG, son sigle, son emplacement géographique, son adresse, son domaine d'intervention, sa date de création et le type d'ONG.

A2.3 Echantillonnage

Cette enquête se veut être celle établissant la structure des recettes et des dépenses des ONG pour le 1^{er} semestre 2013. Pour cela, toutes les ONG faisant partie de l'échantillon devront être enquêtées.

Les ONG à Madagascar peuvent être catégorisées en deux classes selon leur type : *les ONG « internationales » dont les opérations et financements se situent au niveau international (ex. CARE INTERNATIONAL .etc.) et les ONG nationales dont les opérations et les financements restent au niveau national.*

Après l'établissement de la liste des ONG opérant à Madagascar, un classement par domaine d'intervention sera effectué pour constituer un fichier de base des données exempt de doublon. Plus précisément, la base de données sera donc divisée en deux types :

- Type 1 : l'ensemble des ONG internationales ;
- Type 2 : l'ensemble des ONG nationales.

Pour la première strate « *type1* », on procédera à une sélection exhaustive de toutes les ONG qui y sont catégorisées, c'est-à-dire taux de sondage $T1=1$

Pour la deuxième strate « *Type 2* », l'échantillon sera obtenu à l'issue d'un tirage stratifié par domaine d'intervention et par localité (découpage administratif des régions) à un taux $T2$ autour de 50 pour cent par strate. Toutefois un nombre minimum des ONG-échantillons par strate doit être respecté pour assurer une bonne représentativité. Donc, le taux de sondage définitif ne pourra être connu qu'à la fin des opérations sur terrain. Par ailleurs, certaines ONG qui sont inscrites au sein des Ministères de tutelle ne sont pas nécessairement opérationnelles.

A3. Méthode d'extrapolation

A3.1. Système de pondération pour cette enquête

Pour que les résultats de l'enquête soient applicables à l'univers de l'ensemble des secteurs touchés par l'enquête, mais pas seulement limités à l'échantillon des ONG/associations enquêtées, il est nécessaire de disposer des coefficients d'extrapolation adéquats. Ces coefficients, ou poids, sont donc définis en principe, par le rapport entre l'univers et le nombre d'ONG/associations ayant répondu avec des questionnaires exploitables :

$$Poids = \frac{Univers(ONG / associations / existantes)}{ONG / associations / ayant répondu}$$

La **Fiche-Réponse** (outil de suivi et d'identification des ONG enquêtés) sera utilisée pour le calcul des poids. Cependant, ce calcul n'est pas possible tant que ces fiches réponses ne sont pas disponibles.

Si l'on note

EXQ : le nombre des ONG/associations du champ ayant répondu (avec des questionnaires exploitables) ;

EXR : le nombre des ONG/associations qui existent mais pour lesquelles on n'a pas de questionnaires exploitables ;

NEX : les ONG/associations qui n'existent pas ou non fonctionnelles.

Le nombre total des ONG/associations de l'univers dans laquelle on a tiré l'échantillon sera :

$$NTOT = EXQ + EXR + NEX$$

A partir de l'échantillon, le poids est calculé par la formule suivante :

$$Poids = (ONG / associations existantes - disparition) / réponse enquête$$

Où

- « *réponse* » est le nombre des ONG/associations qui ont répondu, c'est-à-dire que leurs questionnaires sont exploitables ;
- « *ONG/associations existantes* » est le nombre des ONG/associations qui existent sans qu'elles aient nécessairement de questionnaires exploitables ou non ;
- « *disparition* » est le nombre des ONG/associations qui n'existent pas ou qui sont non fonctionnelles au cours de l'année de l'enquête.

Si N_h est le nombre total des ONG/associations de la strate dans laquelle est tiré un nombre n_h , le taux de sondage « t_s » est de :

$$ts = \frac{\text{nombre d'ONG/associations enquêtées}}{N_h}$$

Le poids sera :

$$Poids = \frac{1}{ts} \times \frac{\text{ONG/association existantes}}{\text{réponse}} - \frac{1}{ts} \times \frac{\text{disparition}}{\text{réponse}}$$

Donc pour l'univers, le poids sera :

$$Poids(t) = \frac{1}{ts} \times \left[\frac{EXQ + EXR}{EXQ} \right] - \frac{1}{ts} \times \frac{NEX}{EXQ}$$

$$\text{où } ts = \frac{(EXQ + EXR + NEX)}{n_h}$$

Et dans le cas de tirage exhaustif, on a $ts = 1$

A3.2. Système de pondération pour la prochaine enquête

Afin de ne pas avoir à revenir aux taux de sondage de l'année dernière et de garder la cohérence avec l'univers de l'année précédente, la formule pour le calcul du poids de chaque strate diffère selon qu'on a à faire à des anciennes ONG/associations ou des nouvelles ONG/associations.

En notant poids (t), le poids pour l'année « t » des ONG/associations d'une strate donnée et poids (t-1) celle de l'année précédente

a- Pour les *anciennes ONG/associations*, l'univers est déjà connu du fait que nous disposons du poids de l'année précédente et du nombre d'ONG/associations ayant répondu correspondant.

Le nouveau poids sera alors

$$Poids(t) = poids(t-1) \times \frac{(\text{ONG/association existantes})}{\text{réponse}} - poids(t-1) \times \frac{\text{disparition}}{\text{réponse}}$$

Donc pour l'univers, le poids sera :

$$Poids(t) = poids(t-1) \times \left[\frac{EXQ + EXR}{EXQ} \right] - poids(t-1) \times \frac{NEX}{EXQ}$$

b- Pour les *nouvelles ONG/associations*, il y a lieu encore d'obtenir les informations sur l'univers des nouvelles ONG/associations, c'est-à-dire le nombre total des nouvelles créations.

Si N_h est le nombre total d'ONG/associations de la strate dans laquelle est tiré un nombre n_h ,

Le taux de sondage « ts » est :

$$ts = \frac{\text{nombre d'ONG/associations enquêtées}}{N_h}$$

Le poids sera :

$$Poids(t) = \frac{1}{ts} \times \frac{[ONG/associationsexistantes]}{réponse} - \frac{1}{ts} \times \frac{disparition}{réponse}$$

Donc pour l'univers, le poids sera :

$$Poids(t) = \frac{1}{ts} \times \frac{[EXQ+EXR]}{EXQ} - \frac{1}{ts} \times \frac{NEX}{EXQ}$$

$$\text{où } ts = \frac{(EXQ+EXR+NEX)}{n_h}$$

Et dans le cas de tirage exhaustif, on a $ts = 1$

c- Pour les anciennes ONG/associations non encore fonctionnelles l'année précédente que l'on rajoute pour la prochaine enquête, l'univers dans lequel elles ont été tirées est déjà connu.

Le nouveau poids sera :

$$Poids(t) = poids(t-1) \times \frac{(ONG/associationsexistantes)}{réponse} - poids(t-1) \times \frac{disparition}{réponse}$$

Donc pour l'univers, ce poids sera :

$$Poids(t) = poids(t-1) \times \frac{[EXQ+EXR]}{EXQ} - poids(t-1) \times \frac{NEX}{EXQ}$$

Annexe 2 : TABLEAUX

Tableau 22 : Les provinces d'intervention des ONG/Associations par province

Provinces d'intervention (exclusivement)	% d'ONG		% cumulé croissant 2012
	Année 2011	Année 2012	
Antananarivo	40,7%	27,4%	100,0%
Fianarantsoa	8,3%	7,9%	72,6%
Toamasina	10,8%	16,0%	64,7%
Mahajanga	3,7%	8,5%	48,8%
Toliara	4,6%	9,4%	40,2%
Antsiranana	3,9%	9,8%	30,8%
Antananarivo et Fianarantsoa	3,6%	1,6%	21,1%
Antananarivo et Toamasina	1,6%	1,5%	19,5%
Antananarivo et Mahajanga	0,6%	0,3%	18,0%
Antananarivo et Toliara	2,0%	1,0%	17,7%
Antananarivo et Antsiranana	0,0%	0,7%	16,7%
Fianarantsoa et Toamasina	0,2%	0,0%	16,0%
Fianarantsoa et Toliara	0,9%	1,2%	16,0%
Toamasina et Mahajanga	0,0%	0,0%	14,7%
Toamasina et Toliara	0,4%	0,0%	14,7%
Mahajanga et Toliara	0,2%	0,0%	14,7%
Mahajanga et Antsiranana	0,2%	0,0%	14,7%
Toliara et Antsiranana	0,0%	0,1%	14,7%
Fianarantsoa-Mahajanga-Toliara	0,2%	0,0%	14,7%
Mahajanga-Toliara et Antsiranana	0,4%	0,0%	14,6%
Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina	2,5%	1,1%	14,6%
Antananarivo, Fianarantsoa et Mahajanga	0,2%	0,0%	13,6%
Antananarivo, Toamasina et Antsiranana	0,2%	0,7%	13,6%
Antananarivo, Toamasina et Mahajanga	0,4%	0,4%	12,8%
Antananarivo-Toamasina-Toliara	0,4%	0,0%	12,4%
Antananarivo, Mahajanga et Toliara	0,6%	1,0%	12,4%
Antananarivo, Fianarantsoa et Toliara	0,4%	0,7%	11,5%
Antananarivo-Fianarantsoa-Antsiranana	0,4%	0,0%	10,8%
Antananarivo-Toliara et Antsiranana	0,8%	0,0%	10,8%
Antananarivo, Toamasina, Toliara et Antsiranana	0,2%	0,2%	10,8%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Toliara	1,3%	1,2%	10,6%
Antananarivo, Toamasina, Mahajanga et Toliara	0,2%	0,7%	9,4%
Antananarivo-Toamasina-Mahajanga-Antsiranana	0,4%	0,0%	8,6%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Antsiranana	0,2%	0,0%	8,6%
Antananarivo-Fianarantsoa-Mahajanga et Toliara	0,2%	0,1%	8,6%
Fianarantsoa, Mahajanga, Toliara et Antsiranana	0,0%	0,6%	8,5%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Mahajanga	0,6%	2,9%	7,9%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina et Antsiranana	0,2%	0,6%	5,1%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Toliara et Antsiranana	0,4%	0,3%	4,5%
Antananarivo, Fianarantsoa, Mahajanga, Toliara et Antsiranana	0,2%	0,2%	4,2%
Antananarivo, Toamasina, Mahajanga, Toliara et Antsiranana	0,2%	0,0%	4,0%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga et Antsiranana	0,2%	0,0%	4,0%
Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga et Toliara	0,6%	0,7%	4,0%
Dans toutes les provinces	6,9%	3,3%	3,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	0,0%

Tableau 23 : **Pays sources de nouveaux financements (Reste du Monde) ; Valeur en millions ariary**

Pays source du financement	2012	2013
Afrique du Sud	3	2
Allemagne	3 620	2 187
Andorre	.	148
Arabie Saoudite	28	89
Australie	75	2
Autriche	756	428
Banque Mondiale	5 580	1 128
Belgique	966	487
Canada	2 452	1 435
Chine	55	.
Corée, Rép, Populaire Démocratique	55	32
Espagne	938	317
Etats-Unis	162 000	53 200
Finlande	3 530	1 627
France	56 900	28 500
Hong-Kong	108	23
Italie	11 300	7 246
Japon	81	51
Luxembourg	10 400	3 339
Maurice, île	22	.
Mayotte	44	.
Mexique	340	.
Nations Unis	15 389	10 175
Norvège	12 300	3 834
Pays-bas	350	199
Pologne	.	9
Réunion	445	175
Royaume-Uni	15 200	13 400
Russie, Fédération de	6	.
Sénégal	26	.
Suisse	22 300	12 500
Union Européenne	10 600	18 800
Ensemble	335 869	159 333

Source : Enquête ONG-1er semestre 2013 /BCM-INSTAT

Table des matières

Sommaire	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Résumé	6
1. Généralités sur les interventions des ONG.....	9
1.2. Répartition géographique des ONG et leurs activités	9
1.2.1. Localités d'implantation des ONG.....	9
1.2.2. Localités et communautés cibles des ONG/Associations	11
1.3. Les activités des ONG/Associations à Madagascar	15
1.3.1. Secteur d'intervention des ONG	15
1.3.2. Partenariat entre ONG pour la réalisation des activités.....	16
1.4. Organisation et structure de l'emploi au sein des ONG	17
1.4.1. Structure de l'antenne de direction des ONG.....	17
1.4.2. Personnel exécutif des ONG.....	20
1.5. Opinion des Dirigeants des ONG sur les différents types de partenariat	22
2. Les sources de financement des ONG/Associations.....	24
2.1. Structure et évolution du financement des ONG.....	24
2.1.1. Source de financement des ONG	24
2.1.2. Utilisation des ressources : les secteurs bénéficiaires	27
2.2. Caractéristiques des financements reçus des non résidents	28
2.2.1. Généralités	28
2.2.2. Principaux Pays partenaires financiers des ONG/Associations.....	31
2.2.3. Ressources des ONG issues des Bailleurs de fonds multilatéraux	36
3. Les dépenses des ONG	39
3.1. Evolution des dépenses des ONG.....	39
3.1.1. Généralité.....	39
3.1.2. Evolution au niveau des catégories de dépenses	41
3.1.3. Evolution de la participation des non résidents	44
3.2. Analyse des dépenses des ONG au cours du premier semestre 2011.....	45
3.2.1. Tendance des activités des ONG	45
3.2.2. Evolution au niveau des catégories de dépenses	47
3.2.3. Dépenses financées par les Non Résidents.....	49
Annexe 1 : Base méthodologique	51
Annexe 2 : TABLEAUX	58
Table des matières	60